la gazette du Var

#81

de la porte des maures à la méditerranée

Mai 2019

Les promesses de Castaner aux élus du Var

pages 10 et 11

De nouveaux locaux pour les fusiliers marins

page 9

Montaner-Piétrini, Une histoire d'équipe

page 7

La folie de la F1 à La Londe-les-Maures

page 3

Édito

Après Notre-Dame de Paris, arrêtons l'hécatombe !

Le spectacle apocalyptique et désolant de Notre-Dame de Paris en flamme, nous rappelle le triste sort réservé à notre héritage national, à notre histoire commune.
La gabegie et la négligence de certains conduisent à la perte de notre patrimoine. Quel monument sera le suivant ?

Il y a trois ans le Palais de la Cité a failli flamber. À proximité, il y a la Sainte-Chapelle et ses splendides vitraux. Personne n'en a parlé !
En 1972, la toiture de la cathédrale Saint-Pierre de Nantes a été détruite. En 1994, ce fut le tour du Parlement de Bretagne à Rennes.
Début mars, la Basilique Cathédrale de Saint-Denis, demeure des rois et des reines de France, a été la cible d'actes de vandalisme. L'orgue a été endommagé et des vitraux ont été brisés. L'auteur de cet acte de vandalisme a profité des travaux, en grimpant par une terrasse de la basilique.
Fin mars, c'est le portail de l'église Saint-Sulpice à Paris qui a été victime d'un incendie criminel. Au risque de détruire une œuvre de Delacroix illustrant le combat contre l'Ange !

Au 21ème siècle, avec tous les moyens techniques existants, on a joué avec le feu. Nous ne sommes même pas capables d'assurer la sécurité d'un chantier de rénovation. Comment, quand une première alarme retentit, un homme de la sécurité se rend au mauvais endroit ? Et, que dire de cette affaire de mégots retrouvés sur le chantier. Même s'il n'est pas avéré qu'il y a un lien entre le départ de l'incendie et ces cigarettes, toutes les pistes doivent être envisagées.
L'enquête diligentée par le procureur devra permettre de dégager toutes les responsabilités. Une chose est sûre : Les services de l'État ont failli gravement et certains n'ont pas pris les mesures nécessaires. Il faudra qu'ils assument leurs responsabilités.
Quelles précautions sont prises pour nos trésors nationaux ? On n'a pas été capable de sécuriser l'Arc de Triomphe, vandalisé par une triste horde de sauvages, alors que les réglementations tombent sans cessent pour obliger un petit hôtel, un atelier ou encore un garage à respecter des normes draconiennes.
Pour Pâques, le bourdon Emmanuel n'a pas sonné. On a mutilé sa mère. Au cœur de l'île baignée par le fleuve, Notre-Dame l'intemporelle, celle dont tous les habitants de la terre sont les protégés, doit renaître. Et, vite !

À l'époque du Général de Gaulle et de Malraux, on blanchissait les façades, désormais, on les noircit. Autre temps, autres mœurs. •

Bernard BERTUCCO VAN DAMME

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Editorialiste
Bernard Bertucco Van Damme

Rédacteur en chef
Olivier Pavie

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Consultant juridique
Morgan Maginot, avocat au barreau de Toulon
contact@mdmaginot-avocat.fr

Bureau de Toulon
Thierry Cari - Julie Pezet
Patrick Michel Louvois

Bureau de Hyères
Julien Azoulai
Michel Romano, corresp. à Porquerolles
Nicolas Tudort

Bureau de La Londe
Francine Marie - Pascal Jolliet

Bureau de Cavalaire-sur-Mer
Marc Defendente
Gabriel Defendente (06 20 20 72 20)

Photographes
Jean Michel Elophe
Pascal Azoulai - Philippe Olivier
Olivier Lalanne - Laurent Monition

Régie publicitaire 06 37 37 21 21

Prix au numéro : 1€

Éditeur et responsable de la publication - ADIM 2972 route de St Honoré - 83250 La Londe-Les-Maures
Dépot légal en cours - Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

Retrouvez-nous sur www.lagazetteduvar.fr

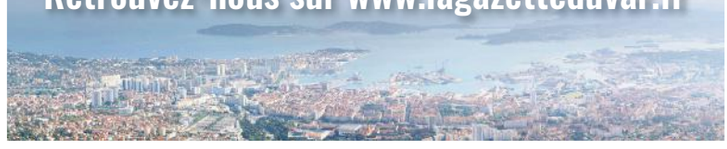

SAINT-RAPHAËL
54e CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
SAPEURS-POMPIERS DU VAR

SAPEURS POMPIERS VAR UDSP
VAR CONSEIL GÉNÉRAL

SAINT RAPHAËL

Accueil
Carrefour volontariat
Assemblée générale de l'UDSP 83
Inauguration village citoyen
Expositions
Animations
Défilé

Le Samedi 25 mai 2019
À partir de 9h00
Palais des congrès
de Saint Raphaël

Grand Prix de France de Formule 1

Le roadshow avec Renault F1 Team attire les foules

Samedi 11 mai, le Grand Prix de France de Formule 1 a réuni entre 10 et 15 000 spectateurs pour son roadshow.

L'écurie Renault F1 TEAM a assuré une animation unique devant les fans et amateurs de sport automobile. En plus des démonstrations dans la Formule 1 E20 et la GT R.S.01 de Renault, un village F1 proposait de nombreuses animations telles que des simulateurs de Formule 1 en réalité virtuelle, des ateliers d'arrêt au stand ou des tests de réflexes.

Pour François de Canson, maire de La Londe-les-Maures et président du CRT : « *Le roadshow a réuni les foules. Je félicite l'équipe du Grand Prix de France de Formule 1 pour cet événement unique au monde, offrant un show incroyable avec la présence de l'écurie Renault F1 TEAM. Ce tour de force est un vrai gage de succès en amont du Grand Prix de France de Formule 1, le 23 juin prochain* ».

Christian Buisson de Renault Sport Racing ajoutait : « *Nous sommes fiers d'avoir participé à cet événement de grande ampleur sur l'emblématique port Miramar et d'avoir offert un spectacle unique aux milliers de personnes venues assister à cette étape majeure de la tournée. Nous avons à cœur dans notre engagement en Formule 1 d'être au plus près de nos fans. Une journée comme celle d'aujourd'hui confirme l'intérêt du public pour notre sport* ».•

Photos Gilles CARVOYEUR

Remise des prix du label « Villes & Villages Fleuris »
62 communes mises à l'honneur en région Sud

Le 26 avril, Renaud Muselier, président de la Région a présidé, aux côtés de François de Canson, président du Comité Régional de Tourisme et maire de La Londe-les-Maures, la cérémonie de remise du label Villes et Villages Fleuris « Qualité de Vie », en présence des maires, élus, techniciens et jardiniers des communes concernées. Dans le Var, les communes de La Farlède, La Garde, La Seyne-sur-Mer et La Valette-du-Var font partie des récipiendaires.

Créé il y a tout juste 60 ans, le label national Villes et Villages Fleuris « Qualité de vie » recense, cette année, 245 communes labellisées en Région Sud. En 2018, ce sont 62 communes qui ont été récompensées, dont 14 nouvellement labellisées. Le palmarès comprend dans le Var, les 2 communes nouvellement nominées « 1 Fleur » (La Farlède et Le Val).

« *Le Label Villes et Villages Fleuris* "Qualité de vie" *incarne le bien-vivre, un développement maîtrisé, il met en valeur notre environnement et notre qualité de vie au service d'une valorisation de nos atouts touristiques et de nos territoires.*
Nous connaissons les efforts que les maires et leurs équipes réalisent au quotidien pour leurs communes et leurs administrés, et qui vont dans le sens de la politique que nous mettons en œuvre sur le plan régional », se félicite Renaud Muselier.

BONNE GESTION ENVIRONNEMENTALE

De son côté, François de Canson ajoute : « *Nos communes doivent, plus encore aujourd'hui, avoir la préoccupation d'une bonne gestion environnementale et proposer une image favorable à l'attractivité économique, résidentielle et touristique.*
Notre ambition est de construire une région prospère, moderne et dynamique que nos concitoyens soient fiers de transmettre à leurs enfants. Nous souhaitons faire de notre région, une institution moteur des accords sur le climat. Entre mer et montagne, nous évoluons sur un territoire unique au monde par sa biodiversité et nous avons la responsabilité de préserver cette richesse.
À travers l'économie liée à la croissance verte, les nouvelles technologies, les emplois non délocalisables, nous avons décidé en 2019, de consacrer 25 % du budget régional à ces enjeux. Une initiative majeure qui nous donnera une COP d'avance ».
Et Renaud Muselier conclut : « *Félicitations à toutes et tous pour ce travail remarquable qui permet au territoire régional de devenir une référence en matière de qualité de vie et d'être toujours plus accueillant et attractif tant pour les habitants que pour nos visiteurs* ».

LABELLISATION DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le Jury Régional du Label Villes et Villages Fleuris "Qualité de vie" est composé d'une quarantaine de personnalités qualifiées, de professionnels du paysage, de l'horticulture, de techniciens des services des espaces verts, de formateurs, d'hôteliers et de spécialistes du tourisme.
Chaque année, il visite environ 70 à 80 communes de la région (Hautes-Alpes, Alpes de Haute Provence, Alpes-Maritimes, Bouches du Rhône, Var et Vaucluse).
Les communes candidates au Label sont proposées par les départements pour l'attribution de la 1ère Fleur.
S'ajoute tous les 3 ans, une seconde visite des communes, déjà labellisées de 1 à 3 Fleurs, afin de juger si le niveau de label est maintenu par rapport aux critères de la grille nationale d'évaluation.
Les communes peuvent entre-temps candidater à une nouvelle distinction dans la limite de 3 Fleurs pour le niveau régional, la 4ème Fleur étant attribuée par un Jury national sur proposition du Jury régional.
Des "Prix spéciaux régionaux" sont également décernés tels que le prix spécial régional pour la mise en valeur du patrimoine bâti, le prix spécial régional pour le fleurissement et l'aménagement des espaces publics ou encore le prix spécial régional pour l'Agenda Nature. •

Nouvelles distinctions dans le Var
Attribution de la 1ère fleur
LA FARLEDE, LE VAL.
Attribution de la 2ème fleur
MONS.
Attribution de la 3ème fleur
LE BEAUSSET, ROQUEBRUNE SUR ARGENS.
Maintien de la 3ème fleur
LA GARDE, LA SEYNE SUR MER,
LA VALETTE DU VAR.
Maintien de la 2ème fleur
BAUDINARD SUR VERDON, MONTAUROUX.
1 Fleur
BAGNOLS EN FORET, CUERS,
LA ROQUEBRUSSANNE, TOURTOUR,
VINON SUR VERDON.
Les prix spéciaux régionaux 2018
Prix spécial régional pour la gestion environnementale et la qualité de l'espace public : LA SEYNE-SUR-MER
Une ferme agricole fournit les cantines de la commune en produits bio.

Modification des plaques d'immatriculation
Provence-Alpes-Côte d'Azur reprend sa place

À partir du 1er juillet, tous les véhicules immatriculés en région auront une plaque identifiée « Provence Alpes Côte d'Azur » et non plus « PACA ».

Renaud Muselier en avait fait la demande au ministre de l'Intérieur en décembre 2018 et c'est avec une grande satisfaction qu'il a accueilli la décision officielle de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière.
Depuis juin 2017, l'acronyme PACA avait déjà été supprimé de l'ensemble des noms et documents de la Région et remplacé par la marque Sud dont le lien avec la Provence, les Alpes et la Côte d'Azur est direct et évident.
« *Notre demande pour que les plaques d'immatriculation soient modifiées a enfin été entendue. Nous sommes la Provence, les Alpes et la Côte d'Azur ! Nous ne sommes pas PACA. Cet acronyme ne veut rien dire pour nos investisseurs internationaux et il ne veut rien dire aux yeux des habitants de la région. Notre nom traduit notre unité et notre identité, nous nous devons de le respecter.*
C'est pour cela que j'ai voulu instaurer la marque Sud pour rappeler que notre région est un territoire attractif, étendu et puissant qui mérite mieux que quatre lettres vides de sens pour la représenter. C'est grâce à des actions ancrées dans notre quotidien que nous parviendrons à changer les choses. Il est temps de rendre ses lettres de noblesse à notre région », s'est félicité Renaud Muselier, président de la Région. •

Assemblée Générale du CRT
Les excellents chiffres du tourisme régional

Pour François de Canson, président du CRT : « 2016 fut une année particulièrement difficile dans tous les secteurs. Très vite, nous avons su réagir » !

Concrètement, la Région a lancé une stratégie orientée client autour des 3 marques monde, mise en œuvre par le CRT et appuyée par des partenaires forts (Provence Tourisme, Côte d'Azur France, agence départementale des Hautes-Alpes). Cette stratégie coordonnée à l'international, avec des plans d'actions et de promotion ambitieux a permis d'obtenir les résultats record de 2017.

UNE NOUVELLE APPROCHE

Le président du CRT rappelle les grands axes de son action : « *En 2018, j'ai souhaité que le budget du CRT soit plus offensif avec plus de 52% affecté aux seules actions, ce qui en fait l'un des CRT les plus efficient de France. Nous avons développé, en lien étroit avec les services de la Région, une collaboration exemplaire avec les nombreux partenaires des marques, nous avons su mobiliser les professionnels et les fédérations. Et, s'il y a un point sur lequel je souhaite insister, c'est bien sur cette nouvelle approche que nous avons su développer. Une approche faite d'un partenariat fort avec des privés que nous sommes allés chercher avec Atout France, historiquement à nos côtés* ».

Ainsi, la campagne lancée pour booster l'aile de saison automnale 2018 pour la destination Provence illustre cette nouvelle dynamique. Avec une mise de départ de 40 000 € du CRT, complétée par 140 000 € des partenaires, le CRT a entraîné Atout France à hauteur de 180 000 €, ce qui a déclenché un engagement de 500 000 € de l'agence en ligne Expedia.

Pour la première fois, un plan média de près de 1 million d'€ était à 100 % dédié à la promotion de notre destination sur les USA, l'Angleterre et l'Allemagne.

« *C'est la première fois dans l'histoire de notre tourisme que nous arrivions à déployer un tel budget sur une action de promotion dédiée et coordonnée avec l'ensemble des partenaires de la marque Provence* », se félicite François de Canson.

FILIERES PRIORITAIRES

Les résultats sont là ! 53 millions d'impression publicitaires sur des sites de médias mondiaux, 230 hôtels de la région (dont 83 dans le Var) partenaires avec des offres spéciales pour stimuler les ventes, augmentation des réservations de 10% sur les marchés ciblés durant la campagne, soit près de 8 millions de $ de ventes directes durant la campagne,

progression des ventes de 47% du nombre de nuitées pour les hôtels partenaires, 14 500 billets d'avion vendus depuis ces marchés.

L'élu régional détaille encore : « *Nous avons avec la Région encouragé le travail autour de filières prioritaires pour notre destination, créé des produits sur mesure comme le Golf Pass Provence, rejoint par le Pass Côte d'Azur, contribué au lancement de très grands événements comme le retour du Grand Prix de Formule 1, qui a généré plus de 80 millions d'€ de retombées économiques sur le territoire et attiré 13 500 visiteurs étrangers qui ne seraient pas venus chez nous sans cet événement. Un quart d'entre-eux venait dans la région pour la première fois. Nous avons aussi contribué à une meilleure accessibilité aérienne grâce à un lobbying auprès du ministre des Affaires Étrangères pour alléger les droits de trafic et faciliter le travail de nos aéroports* ».

Concrètement, cette stratégie a permis d'afficher des résultats 2018 dans la dynamique de ceux de 2017, malgré un contexte défavorable (moins de ponts, météo capricieuse, Coupe du monde en juillet, grèves perlées au printemps et fort écho aux gilets jaunes en fin d'année).

EROSION DE LA CLIENTELE FRANCAISE

« *Pourtant, nous ne devons pas nous endormir sur ces excellents résultats ! Nous observons une érosion de la clientèle française, qui, même si elle ne dépense pas autant que la clientèle internationale, compte beaucoup en volume. Cette clientèle se retourne vers des pays du sud de la Méditerranée qui proposent des prix cassés. Par ailleurs, nous avons l'Amérique du Sud qui se lance dans l'écotourisme et l'art de vivre pour séduire nos fidèles américains du nord. Sans oublier les nouvelles destinations asiatiques qui se créent en Chine ou dans le reste du monde. Nous observons aussi, comme dans les autres régions, une passe difficile pour l'hôtellerie de plein air, hors haut de gamme, qui doit faire face à un changement durable de comportement de ses clientèles historiques. Au regard de cette nouvelle concurrence, il est indispensable que nous poursuivions notre travail pour 2019 de manière toujours aussi pragmatique* ».

François de Canson insiste : « *2019 sera une année de consolidation et d'accélération de notre stratégie, ce que nous venons de réaliser autour de l'événement exceptionnel Rendez-vous en France à Marseille doit nous servir de socle. Poursuivons le montage de grands dossiers ambitieux comme nous venons de le faire. Nous avons accueilli, il y a un mois, 950 tours opérateurs et journalistes issus de 73 pays venus visiter notre région. C'est déjà un succès de l'avoir obtenu grâce à la mobilisation de notre CRT et des équipes de Provence Tourisme et de l'Office Métropolitain de Tourisme de Marseille* » (…).

UN TRAVAIL D'EQUIPE

Le président du CRT conclut : « *Le tourisme et son économie, ce sont, avant tout, un travail d'équipe, car seul nous ne pourrions pas exister au niveau mondial. Sans la dynamique fédérale et fédératrice du CRT, il serait plus coûteux et plus difficile pour chacun d'entre vous d'exister à l'international. Sans l'appui de nos professionnels et de nos partenaires des destinations, nous n'aurions pas grand-chose à vendre ! Sans l'appui du gouvernement et de nos aéroports dans la négociation de droits de trafic aérien et la prospection des compagnies aériennes, nous ne pourrions proposer de solution compétitive pour que les touristes arrivent chez nous. Sans l'appui d'Atout France, nous ne pourrions pas aussi bien nous vendre. En avant Provence-Alpes-Côte d'Azur* » ! •

PRES DE 20 MILLIARDS DE RETOMBEES

La région a enregistré 18,9 milliards de retombées économiques pour le tourisme régional et un record historique pour la totalité des hébergements marchands avec une hausse de 1% de leur fréquentation. Cette hausse a été encore plus franche sur les hébergements haut de gamme. Record historique, également, du nombre de nuitées hôtelières et de nuitées internationales avec +2,4% par rapport à l'année record de 2017. Le tourisme international a franchi la barre des 40% des nuitées hôtelières avec 9,2 millions de nuitées. Il dépasse même les 60% dans les hôtels 5 étoiles. Fort des grandes actions entreprises par le CRT et ses partenaires sur ces marchés lointains, ce sont eux qui tirent la croissance avec des progressions qui dépassent les 10%, avec +18% pour les États-Unis, +25% pour le Japon et +19% pour le Moyen-Orient. Les résidences de tourisme avec 16,2 millions de nuitées progressent de 1,3%, par rapport à l'année précédente. Enfin, le CRT observe un beau rebond des prix moyens (+2,2%), ce qui compense la baisse de 2017, consentie par les hébergeurs dans le cadre du plan de relance.

RCS n° 837 483 908, Membre d'une Association de Gestion Agréée
Droit commercial / des sociétés Droit pénal spécial / des affaires
Droit de la famille / des personnes Indemnisation du dommage corporel
Morgan DAUDÉ MAGINOT
- AVOCAT -
Barreau de Toulon
18, Rue Anatole France, 83000 Toulon • 06.28.01.13.71 • contact@mdmaginot-avocat.fr

9ème édition Var Terre d'Innovation

Un concours dédié aux entrepreneurs innovants

Chaque année, le concours Var Terre d'Innovation révèle le potentiel d'innovation du Var avec, depuis sa création en 2008, près de 650 projets déposés dont 60 récompensés.

Dédié aux entrepreneurs innovants, ce concours vise à les aider, via un prix financier, pour soutenir leur croissance sur le territoire varois. Cette neuvième édition du concours Var Terre d'Innovation, présidée par Javier Echarry (Directeur Général EBN Bruxelles), a généré plus de 40 candidatures pour 5 prix. Après des semaines de délibérations, c'est au Télégraphe, nouveau lieu culturel de Toulon que près de 120 personnes s'étaient réunies pour découvrir les 6 lauréats de cette neuvième édition. •

• Prix du meilleur projet innovant (5 000 €) :
CIP PROCESS, porté par Frédérick BOSSAERT, président, représenté par sa fille Léa.
• Prix du meilleur projet innovant de la Métropole TPM (5 000 €) :
BOARDING Var, porté par Antoine JEANNIN, Directeur Général.
• Prix du meilleur projet innovant «Smart Home & Smart City» d'EDF (5 000 €) :
Cor-e, porté par Émeric de VIGAN, président.
• Prix du meilleur projet innovant étudiant entrepreneur (2 000 €) :
Cette année, le prix récompense les deux projets suivants :
REBIRD, porté par Théo JORDAN, président et Loïc BEAUBRAS, co-créateur (1000 €).
DON, porté par Guillaume DOUX, designer (1000 €).
• Prix du meilleur projet innovant de l'innovation sociale de France Active Sud (500 €) : L'Économe, porté par Julie HERMET, fondatrice.

Texte et photos Thierry CARI

Portes-ouvertes
Le groupe Montaner-Pietrini, une histoire d'équipe

Depuis 2009, le groupe a acquis la confiance de ses clients pour devenir leader dans la région Sud-Est. Le 29 avril, l'entreprise ouvrait ses portes à ses fournisseurs et clients. Plus de 400 personnes sont venues au rendez-vous.

À la tête de l'entreprise, Jean-Pascal Montaner et Éric Pietrini, ont su dynamiser le secteur traditionnel de la distribution de boissons. Bercée par les valeurs du sport, la société est le partenaire officiel du RCT et du FC Grenoble Rugby. « *Le rugby représente les valeurs que nous souhaitons transmettre au sein de notre entreprise : Le travail en équipe, le dynamisme de groupe et la cohésion* », assure Éric Pietrini.

PLUS DE 7000 REFERENCES

MONTANER PIETRINI BOISSONS, c'est un large choix parmi plus de 7 000 références de vins, bières, spiritueux, eaux, softs, sirops, sodas et cafés. Dans une démarche de développement durable, le groupe développe ses partenariats avec des producteurs locaux pour encourager la production régionale. Le groupe est un distributeur indépendant, spécialiste du CHR proposant une offre de produits unique et notamment le seul à commercialiser les trois principaux brasseurs mondiaux.

Lors de l'opération portes-ouvertes, outre de nombreux clients et fournisseurs de l'entreprise, nous avons remarqué la présence de Didier Marin (Taverne Grimbergen) et Laurent Falaize, président de La Crau Pole, la zone d'activités de La Crau. •

Photos Gilles CARVOYEUR

Rencontres de la Cyber sécurité

Hervé Stassinos : « Pas de développement économique sans cyber sécurité »

Le 25 avril, la 3ème étape du Tour de France de la Cyber sécurité 2019, au Palais Neptune de Toulon, s'est déroulée en présence d'un aréopage d'élus et de personnalités qualifiées. Dont Hervé Stassinos, maire du Pradet, Sereine Mauborgne, députée du Var et Philippe Vitel, vice-président de la Région.

Après Bourges et Pau, le Tour de France de la Cyber sécurité 2019 (#TDFCYBER2019) a donc fait étape à Toulon, avec les Rencontres de la Cyber sécurité SUD (#RCYBERSUD), organisées avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Région Sud. Les travaux étaient ouverts par Hervé Stassinos, maire du Pradet et vice-président de la Métropole TPM, Françoise Bruneteaux, vice-présidente de la Région, en charge de l'économie numérique et des nouvelles technologies, et Serge Jacob, sous-préfet du Var.

DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

Événement fédérateur associant acteurs nationaux et locaux, publics et privés, experts de la sécurité numérique et néophytes, les RcyberSUD, organisées autour de 3 axes, permettaient aux participants de mieux appréhender la sécurité numérique. Lancé en 2018 par le CyberCercle avec le soutien d'élus et des institutions de l'État, le TDFCyber a montré la nécessité de porter les thématiques de la sécurité numérique au plus près des acteurs des territoires, aussi bien politiques qu'économiques - PME-PMI, start-up, associations, collectivités territoriales et locales, écoles, etc.- afin de répondre à leurs besoins. Aborder la sécurité numérique sous les aspects organisationnels, méthodologiques, réglementaires et juridiques, décrypter le cadre réglementaire et les politiques publiques, telle était la philosophie des rencontres du TDFCyber afin que les acteurs des territoires s'approprient la sécurité numérique à l'aulne de leurs activités pour un développement numérique de confiance.

Pour Françoise Bruneteaux, « *il faut construire une culture de cyber sécurité dans les entreprises, notamment parce que de nombreux métiers font, désormais, appel au numérique. Nous devons nous sentir concernés par le développement des cyber-attaques. Ici, dans le territoire, c'est une volonté des élus et des chefs d'entreprise, en sachant que le maillon faible, c'est entre le clavier et la chaise. D'où la nécessité de répondre aux enjeux des ressources humaines, de valoriser la formation, de renforcer les réseaux et les dynamiques* ».

LE SUD, UN TERRITOIRE EXCEPTIONNEL

De son côté, Hervé Stassinos a ajouté : « *Aujourd'hui, la sécurité numérique est présente dans tous les projets. Notre territoire est exceptionnel grâce à la présence de la base navale et aux actions de cyberdéfense. C'est un atout qu'il faut pousser et il existe une volonté des élus de le faire. De plus, ces filières créent des emplois et le territoire est bien pourvu en cyber sécurité. Ainsi, à Sophia-Antipolis, nous avons la 1ère entreprise mondiale de cyber sécurité* ».

Et, il a insisté : « *On ne peut pas parler de développement sans cyber sécurité. C'est un enjeu pour lequel nous travaillons de manière importante pour permettre à la filière de jouer son rôle et de développer des compétences et des expertises qui nous permettent d'accueillir de grands événements internationaux dans la région. Si la cyber sécurité est admise par tous, c'est parce qu'il existe une coopération privé-public et que le secteur de la Défense est un terrain d'expérimentation. La France a construit une stratégie majeure et, dans la région, 350 entreprises travaillent, de près ou de loin, dans ce secteur et sont parfois leaders dans leur domaine. L'Europe va renforcer sa stratégie de défense, en augmentant de manière importante son budget. D'où l'intérêt de développer une culture scientifique commune. La Région Sud a toute sa place dans ce développement* ».

PME ET CYBERSECURITE

La moitié des PME françaises n'ont pas renforcé leurs mesures de sécurité numérique, 6 mois après la mise en application du RGPD. En France, cours des 12 derniers mois étaient basées dans le Sud-Est. Selon une étude IFOP pour Kaspersky Lab et Euler Hermes, 45% des décideurs au sein de PME reconnaissent que leur entreprise n'a pas renforcé ses mesures de sécurité. Cette part s'élève à 52% lorsqu'il s'agit de PME comptant entre 150 et 249 employés. Cela est d'autant plus inquiétant que 21% des PME ont été victimes d'une cyber-attaque au cours des 12 derniers mois. Un paradoxe qui démontre que les compétences numériques des PME sont insuffisantes face aux nouveaux enjeux de l'économie numérique. Pourtant, les PME sont devenues une cible prioritaire pour les cyber-criminels. La plupart du temps, le coût de ces attaques ne dépasse pas les 10 000 € (64%), bien qu'il soit parfois beaucoup plus élevé. 14% des répondants admettent que les attaques leur ont coûté plus de 51 000 €, et même plus de 100 000 € pour 6% d'entre eux. •

Gilles CARVOYEUR

SAVOIR-FAIRE DE LA GENDARMERIE ET DE LA POSTE

Les interventions en plénière ont permis de poser le cadre global de la sécurité numérique (enjeux réglementaires, état de la menace, dispositifs nationaux). Des ateliers de travail sectoriels et thématiques, adaptés à l'écosystème local, ont abordé les enjeux de la cyber sécurité pour le secteur maritime, la Défense, les collectivités, l'innovation (IoT, IA), les acteurs de la santé, l'animation culturelle et touristique des territoires. Il y avait un atelier dédié aux outils multi-média comme support de la sensibilisation. En outre, un espace de rencontres-démonstrations-formation-recrutement a permis de découvrir les savoirs-faire d'investigation de la Gendarmerie Nationale dans la lutte contre la cybercriminalité ainsi que les outils développés par DOCAPOSTE et cybermalveillance.gouv.fr au service de la sécurité numérique. Les congressistes ont pu rencontrer les experts du CLUSIR PACA, de Digital Security et du CEFCys, le Club des Femmes de la Cyber sécurité et découvrir les projets d'innovation portés par TVT Innovation et le Pôle Mer Méditerranée ou se renseigner sur les Réserves Cyber et sur la formation auprès de l'ISEN Méditerranée et CERTitude NUMERIQUE.

SNAPSE

BUREAU D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRE

Etudes de faisabilité
Assistance à Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Economie de la construction
Voirie Réseaux Divers
Ordonnancement Pilotage Coordination

140, rue du Mas de Fustier - 83390 PUGET-VILLE
Tel : 04 94 28 28 28 - Fax : 04 94 13 86 30
snapse@wanadoo.fr
www.snapse-bet.fr

Inauguration

Des nouveaux locaux pour le Groupement de Fusiliers Marins Méditerranée

Le 25 avril, une cérémonie a marqué l'arrivée du Groupement de Fusiliers Marins Méditerranée dans ses nouveaux locaux dans l'enceinte de la base navale de Toulon.

La cérémonie était placée sous la présidence du contre-amiral Christophe Lucas, commandant la force maritime des fusiliers marins et commandos, en présence de l'ingénieur général de 2ème classe militaire d'infrastructure Franck Plomion, directeur de l'établissement du service infrastructure de défense de Toulon.

L'arrivée, dans ces nouveaux locaux permet d'améliorer l'interconnexion entre les fusiliers marins, la base navale et les unités implantées dans cette emprise, et de replacer le groupement au centre névralgique des opérations à Toulon.

« *Les locaux du GFM sur le site de Brégaillon étant devenus vétustes et inadaptés à leur mission en particulier du fait de l'éloignement de l'arsenal, le principe d'une nouvelle implantation, à l'ouest de la base navale sur un site resserré dans des bâtiments existants a été validée en juin 2012* », explique le contre-amiral ALFUSCO Christophe Lucas.

Au total, c'est une dizaine d'opérations, conduites par l'USID, la division Maritime Portuaire et Industrielle et la division Investissements de l'ESID qui ont été réalisées pour pouvoir libérer ces bâtiments et installer ailleurs leurs occupants.

« *Cette arrivée au cœur de la base navale, avec un bâtiment plus visible, correspond également à une montée en gamme du GFM. Le GFM par son action anti-terroriste en mer intervient en premier lieu pour faire cesser une tuerie de masse en mer. C'est pourquoi, je n'ai pas hésité à les engager lors de la visite du 1er Ministre chinois à Nice. Ils ont également participé à l'exercice Cléopâtre avec la marine égyptienne* », a rappelé, avec satisfaction, le préfet maritime.

Toutefois, le bâtiment inauguré ce 25 avril s'est fait quelque peu désirer et l'accouchement a été difficile, suite à la défaillance de prestataires sous-traitants. Aussi, l'ESID n'a pas réussi à livrer le bâtiment fin 2018 comme prévu initialement. Ce décalage de plusieurs mois de la livraison a été difficile à gérer pour le GFM, compte-tenu des très fortes contraintes opérationnelles actuelles.•

Gilles CARVOYEUR

UNITE OPERATIONNELLE

Unité de la force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) forte de plus de 600 membres, le groupement de fusiliers marins de la Méditerranée (GFM MED) comprend un Etat-major et quatre compagnies à Toulon, une compagnie à France-Sud et une compagnie à Rosnay.

Il constitue ainsi une des plus importantes unités opérationnelles à terre de la Marine. Implantée sur la caserne Brégaillon depuis 1938, l'unité a vu ses effectifs tripler en 80 ans. Les fusiliers marins sont en charge de la défense militaire de points d'importance vitale et installations sensibles en métropole, en outre-mer et à l'étranger et de l'intervention maritime et l'appui aux opérations aéromaritimes depuis les bâtiments de la FAN. Ils ont un rôle essentiel dans la protection de la base de défense.

Toulon

Christophe Castaner : « 22 policiers supplémentaires pour Toulon-La Seyne »

Le 3 mai, Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, et Laurent Nuñez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, étaient dans le Var. Au cours de sa visite, le ministre de l'Intérieur a annoncé un renfort de 22 policiers pour l'agglomération de Toulon, réfléchissant, à plus ou moins long terme, à une dotation en personnel pour la circonscription de Hyères.

Christophe Castaner a donc annoncé un renfort de 22 policiers pour l'agglomération, qui s'ajouteront aux remplacements déjà actés pour les départs à la retraite, le ministre s'engageant à doter tous les postes. Cet effectif viendra renforcer d'ici septembre, la Brigade Spéciale de Terrain (BST), unité départementale implantée à La Seyne-sur-Mer et rattachée directement au DDSP.

UNE PREMIERE REPONSE

Pour Hubert Falco, maire de Toulon : « *Le ministre a annoncé l'arrivée en septembre de 22 nouveaux policiers nationaux sur notre territoire. Ces forces seront mises au service de notre population et de la lutte contre le grand banditisme et ce terrible fléau qu'est le trafic de drogue. Le ministre a annoncé également la rénovation prochaine de la toiture du commissariat central de Toulon, attendue depuis tant d'années…*

Je prends acte et salue l'arrivée de ces renforts pour nos forces de police nationale locales, annoncée pour septembre. C'est une première réponse à nos nombreuses sollicitations réalisées avec mes collègues maires de La Seyne-sur-Mer et de Hyères depuis novembre 2014 !

Dans notre Maison des Services Publics, et où était organisée une table ronde avec de nombreuses associations du quartier, j'ai rappelé au ministre les efforts importants réalisés dans ce quartier comme dans tant d'autres par la Ville de Toulon, la Métropole TPM et le Conseil Départemental, et regretté, que ces efforts n'aient pas évité les baisses des aides de l'État depuis 2017, notamment sur la Politique de la Ville ».

Jean-Louis Masson, député de la 3ème circonscription, prend acte des engagements du ministre : « *Ce sont 22 policiers opérationnels, en plus des renouvellements, qui doivent être affectés d'ici septembre 2019. La question se pose maintenant de faire du quartier des Val des Rougières à Hyères, un Quartier de Reconquête Républicaine* (QRR). *Actuellement, seuls 15 quartiers sont recensés par le gouvernement. Le ministre s'est engagé à porter ce chiffre à 32. Espérons que Hyères fasse partie des 17 quartiers supplémentaires. Par ailleurs, le ministre est revenu sur l'incident de la Pitié Salpêtrière. Je ne peux que condamner de tels actes. Les hôpitaux sont des lieux sacralisés et on n'a pas le droit d'y manifester sa colère* ».

JEAN-PIERRE GIRAN DANS L'EXPECTATIVE

De son côté, Jean-Pierre Giran, maire de Hyères, plus dans l'expectative, attend des actes du ministre avant de se réjouir : « *Après l'annonce du ministre de renforts policiers à Toulon et La Seyne-sur-Mer, je pense qu'on a franchi une étape. Le ministre a évoqué la possibilité de doter Hyères de renforts policiers. C'est déjà important. Le ministre a reconnu porter une attention particulière à Hyères. Le renfort de personnels à Toulon et La Seyne-sur-Mer va permettre de sanctuariser les renforts déjà obtenus à Hyères, avec une BAC de nuit, une brigade canine et des patrouilles de CRS et de policiers nationaux. Je continue de réclamer que le Val des Rougières soit reconnu comme QRR. Car, les problèmes de délinquance sont communs aux trois villes. Aujourd'hui, c'est une étape mais il en reste encore à franchir. Dans le quartier du Val des Rougières, la police municipale occupe le terrain. Mais, elle n'a pas les mêmes missions que la police nationale. Je veux que les habitants du Val des Rougières n'aient plus peur et qu'ils puissent vivre dans leur quartier* ».

Puis, élus et ministres ont rencontré les équipes de la Direction Départementale de la Sécurité Publique et de l'antenne de Police Judiciaire de Toulon. Ainsi, la DDSP a présenté une opération de démantèlement d'une équipe du narco banditisme.

S'en est suivi un temps d'échanges avec l'équipe dédiée aux investigations sur les cambriolages et dédiée aux investigations en lien avec les actions commises dans le cadre du mouvement des gilets jaunes.

Le ministre s'est félicité du travail remarquable des policiers : « *La police a la volonté d'en finir avec les trafics. Les narco trafiquants veulent s'installer dans l'agglomération de Toulon. Nous voulons les en empêcher. Le trafic de stupéfiants est un fléau car il subventionne la délinquance* ».

Et, des résultats des enquêtes de police puisque les saisies de stupéfiants sont en hausse de 133% ! D'ailleurs, ces dernières semaines, la police a porté des coups durs à des trafics à Sanary-sur-Mer, Toulon et La Garde. Cette activité policière n'empêche pas les règlements de comptes comme ce fut le cas à Toulon, avec 2 morts. Pour autant, les auteurs de ces meurtres ont été très vite interpellés.

COLLABORATION DDSP – PJ

Enfin, il prône une collaboration plus active entre les services et notamment entre la Sécurité Publique et la Police Judiciaire (PJ) : « *Il faut construire un fort collectif contre la délinquance. J'ai demandé la création d'une cellule de lutte contre les trafics pour éviter le travail en silo. Jamais une cloison n'empêchera l'efficacité de vos interventions. J'ai demandé également la mise en place d'une coordination opérationnelle PJ - DDSP pour que vous puissiez travailler davantage ensemble et être plus efficace. Cette cellule sera sous le commandement d'un officier de police et un mail dédié lui sera attribué. Il faut que cette coordination PJ - DDSP devienne la doctrine nationale. L'information, même la plus minime, doit pouvoir être transmise à cette cellule* ».

Puis, après l'étape toulonnaise, le ministre et le secrétaire d'État, se sont rendus dans le quartier Berthe à la Seyne-sur-Mer, quartier intégré au Quartier de Reconquête Républicaine (QRR) où ils ont échangé avec des habitants à la Maison de Services au Public et dans le quartier Sainte-Musse de Toulon, également QRR.

Enfin, Laurent Nuñez s'est rendu seul au commissariat de police de Hyères pour la signature du protocole de pilotage renforcé en matière de lutte contre les trafics de stupéfiants dans le Var. Avant de partir pour Marseille, il a consacré un temps d'échanges avec les policiers. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR
Photos (page 11) Vincent BARASTIER

MAISON DES

Ministère de l'Intérieur

Hyères

La Valette-du-Var

Du 13 au 17 mai, « Le Printemps des Seniors »

Chaque année, la Ville de La Valette-du-Var et le Centre Communal d'Action Sociale lancent un programme pour les seniors, intitulé « Le Printemps des Seniors ».

LE PROGRAMME

Lundi 13 mai à 15h : Pièce de théâtre.
Mardi 14 mai à 12h : Repas en musique aux Genêts.
Mercredi 15 mai à 8h30 : Escapade dans le haut Var « L'éveil des sens ».
Jeudi 16 mai à 9h : Check-up, journée dédiée au dépistage et à la prévention santé.
Vendredi 17 mai à 14h : Goûter dansant (EHPAD Les Tamaris).
Centre Communal d'Action Sociale.
04 94 20 92 70

JUSQU'AU 20 JUIN

Inscriptions au module « Bien dans sa tête ». Prévention santé seniors. Ateliers le jeudi après-midi de 14h à 16h30. Bien être et estime de soi. Places limitées.
04 22 44 84 73 ou clicducoudon@neuf.fr

LES AUTRES RENDEZ-VOUS

Par ailleurs, Thierry Albertini, le maire, souhaite donner plus d'ampleur à la Galerie d'Art Le Moulin car la ville enregistre de nombreuses demandes d'artistes qui font le souhait d'exposer en 2020 à La Valette-du-Var : « *Notre volonté est de proposer des expositions qui durent pour éviter un trop grand nombre d'accrochages. De plus, j'ai proposé que notre Galerie puisse nouer des partenariats avec les Galeries toulonnaises, notamment la Galerie Estrades. Je souhaite également que l'on propose des expositions variées* ».

EXPOSITION
VEHICULES DE LUXE ET DE COURSE, le 18 MAI

La ville accueille une superbe exposition dédiée aux véhicules de luxe et de course, autos et motos. Place Jean Jaurès.

FETE DES VOISINS, le 24 MAI

La ville et la Fête des voisins partagent un public, une ambition, des valeurs et des partenaires. En effet, le nouvel arrivant est aussi un nouveau voisin - et inversement. La fête est aussi une ambition. Dans une société individualiste, favoriser les moments de rencontre apporte une réponse humaine au besoin d'accueil et d'intégration dans une ville et un voisinage. Cette fête partage des valeurs de convivialité, de proximité et de solidarité. Enfin, elle requiert le concours de partenaires, collectivités, associations locales, entreprises et bailleurs sociaux.

JUSQU'AU 25 MAI

De 9h30 à 12h et de 15h30 à 18h30
(Fermé le dimanche 19 mai).
Exposition de peinture « La Valette Soie »
Galerie d'Art Le Moulin. 8 Avenue Aristide Briand.
Entrée libre. Mme Anglada. 04 94 61 34 51

JUSQU'AU 9 JUIN

Exposition « Reflets de Bretagne ».
Dans le cadre du mois de la photographie à la Médiathèque Albert-Camus. Exposition prêtée par le Musée de la Bretagne, « 160 ans de photographies inédites ».
Ateliers d'initiation à la photographie mercredi 15 et 22 mai, à 14h30 à partir de 7 ans.
Espace Culturel Albert-Camus. Rue Louis Jouvet.

CULTURE
FESTIVAL DE L'HUMOUR BELGE

Grâce à la collaboration du Consul de Belgique, la ville va proposer du 2 au 4 août, un festival dédié à l'humour belge ! « *Le programme 2020 du festival est déjà arrêté* », annonce le maire, avec une certaine délectation.

Thierry Albertini : « Pas que de simples idées, mais des réalisations » !

Pour le maire de La Valette-du-Var, « une bonne idée ne sert que si elle est mise en œuvre » ! Bref, de la parole aux actes, il n'y a qu'un pas. Et, l'élu le démontre avec brio !

Le premier magistrat, conseiller métropolitain de Toulon Provence Méditerranée, s'explique sur son action politique : « *Quand nous parlons de mettre plus de vert en ville, nous le faisons avec les Pentes du Coudon, la Coulée verte et la végétalisation de la place Jaurès. Quand nous proposons de réveiller le centre-ville, nous prenons les décisions ad hoc : des manifestations comme Cuisines du Sud qui associent les commerçants et attirent le public, la préemption commerciale pour aider à de nouvelles implantations, l'ouverture des parkings en soirée pour ajouter un atout indéniable* ».

DE LA VERDURE SUR LA PLACE JEAN JAURES

Le 27 avril, lors de l'inauguration de l'aménagement paysager de la place Jean Jaurès, les Valettoises et Valettois ont pu se rendre compte, par eux-mêmes, de la pertinence de cette action volontariste. Un instant officiel au cours duquel nous avons noté la présence de Philippe Vitel, vice-président de la Région, et Jacques Couture.
Pour l'instant, la ville a installé 15 bacs contenant des arbres et, dès l'an prochain, d'autres bacs vont s'ajouter sur la place pour gommer définitivement cet aspect trop minéral décrié par de nombreux habitants.
« *L'an prochain, nous allons créer des îlots de verdure au centre de la place, qui seront amovibles, c'est à dire que nous pourrons les déplacer en fonction des animations organisées sur la place Jean Jaurès* ».

RENDEZ-VOUS LE 21 JUIN

Le maire donne d'ores et déjà rendez-vous aux Valettois pour le 21 juin, le jour de la fête de la musique, pour les guinguettes du vendredi soir et le 20 juillet pour la fête de la Sainte-Madeleine, la patronne des jardiniers de la ville. Avec au programme le groupe AIOLI d'Yves Pujol !

Pour le maire, conseiller départemental du Var : « *Rien n'est plus facile que de brandir le catalogue des belles intentions ! Mais l'action requiert plus de constance, de travail, de conciliation et d'imagination. Le budget que nous avons voté en avril témoigne de cette mise en actes : la Maison de la petite enfance qui s'élève, le Parc de la Baume qui se dessine et le groupe scolaire Jean d'Ormesson qui organise son financement et va produire un cadre éducatif performant pour les décennies à venir. Si gouverner c'est prévoir, tout élu se doit aussi d'agir dans la pleine mesure de ses moyens* ». •

Photos Gilles CARVOYEUR

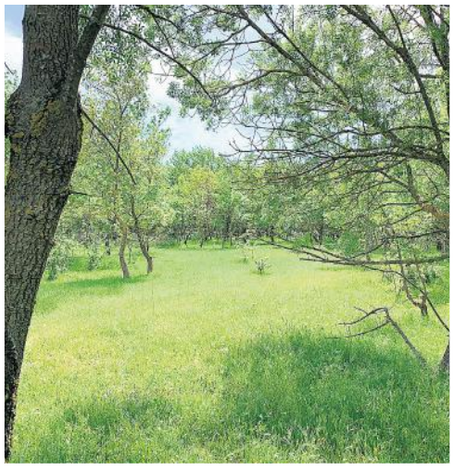

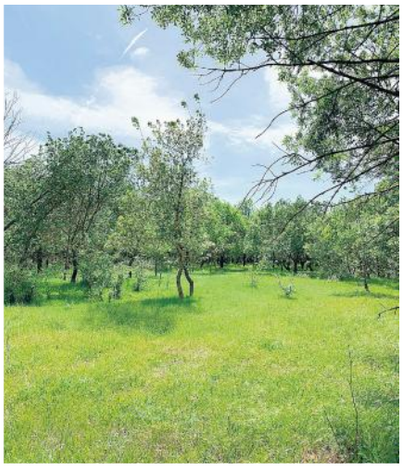

Parc nature du plan
Promenade dans le poumon vert de la Métropole

Protégeant et valorisant une zone humide remarquable pour la flore et la faune qu'elle abrite, le parc nature du plan est le poumon vert de la Métropole.

Implanté au cœur des communes de La Garde et du Pradet, cet espace réunit des cours d'eau, des bassins verdoyants et des espaces naturels préservés. Les cheminements intérieurs du parc sont aménagés et ouverts à différentes pratiques : 11 km de sentiers piétonniers, 5 km de pistes cyclables, connectées à la piste cyclable du littoral, et 2,5 km de pistes équestres.

Ces sentiers sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ainsi, les visiteurs déambulent dans des jardins thématiques, pédagogiques et ludiques. Une tour s'élève à près de dix mètres au-dessus du sol et permet d'observer paysages et espèces animales. Tandis que les enfants s'amusent sur les aires de jeux, les sportifs utilisent des appareils de fitness et les artistes urbains s'approprient l'espace Station Sud, un spot de graffs et sa piste de danse au sein d'un théâtre de verdure. De plus, la maison départementale de la nature, lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, accueille les visiteurs qui y trouvent toutes les informations sur le parc, l'environnement et la politique mise en œuvre par le Conseil départemental en matière de protection des espaces naturels. Enfin, trois aires de stationnement, aménagées en périphérie du parc, accueillent près de 600 véhicules.•

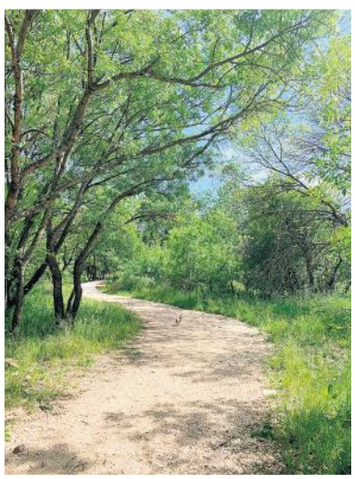

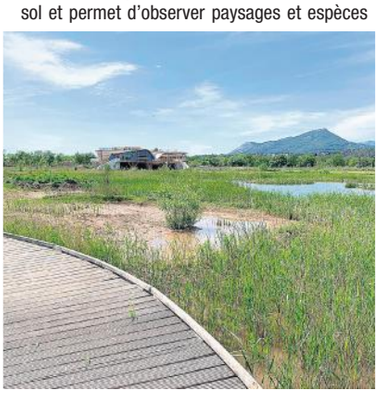

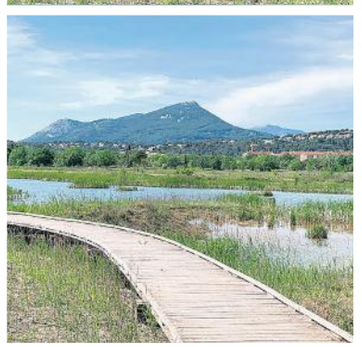

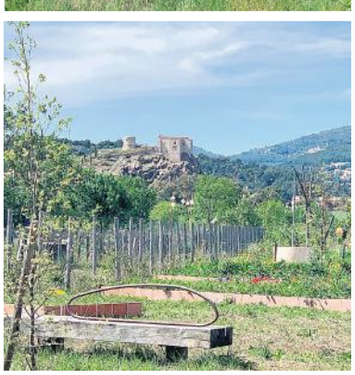
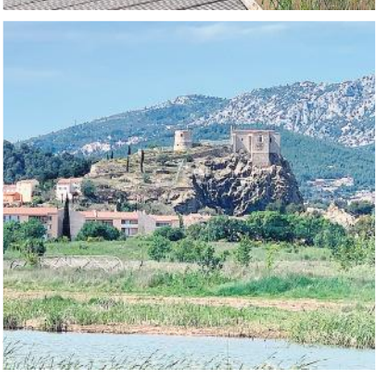
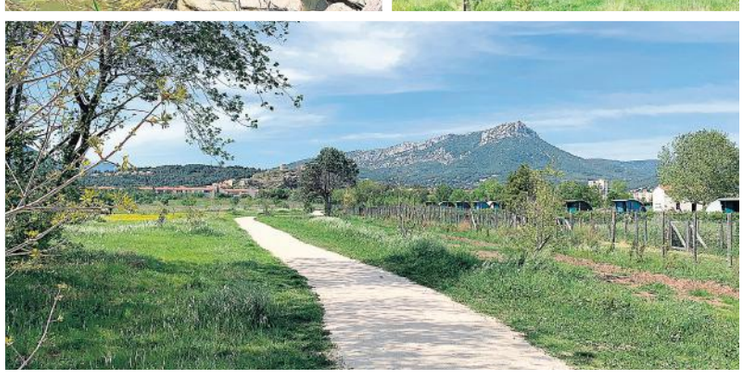

La Garde
Une politique environnementale très engagée

La Garde, labels Ville nature 2 libellules et Villes et villages fleuris 3 fleurs, poursuit ses engagements en matière d'environnement et de valorisation du patrimoine naturel de la commune. Le nouveau parc Elluin a été inauguré, le 27 avril, par Jean-Claude Charlois, en présence de nombreux conseillers municipaux.

Avec le parc Elluin, la ville offre un nouveau lieu de quiétude et de convivialité pour toute la famille. Chacun profitera d'un sentier à l'ombre l'été ou d'un chemin ensoleillé l'hiver pour flâner, faire du sport, pique-niquer ou encore contempler la flore méditerranéenne.

CONNEXION AVEC LA VOIE VERTE

Connexion entre le lycée du Coudon et la voie verte de la Planquette, le parc offre une continuité verte qui permet aux piétons comme aux cyclistes de circuler sereinement.
Confié au paysagiste Dominique Barberet et réalisé en concertation avec les services voirie et espace verts de la Ville, ce remarquable espace boisé de 30 000 m2 en plein cœur de La Garde est symbolisé par une magnifique allée de pins, préservée et valorisée.
Les éléments uniques préexistants ont été conservés et mis en valeur : le bassin, la fontaine du domaine de la Planquette et la Porte de l'an 2000. Dans cet esprit, le parc deviendra un lieu pour l'organisation de futures manifestations. Premier rendez-vous, le 21 juin 2019 pour la Fête de la musique !
Ainsi, l'aménagement se fond dans le décor. Le mobilier urbain est intégré au paysage, tout en courbes et motifs, comme l'explique Dominique Barberet, paysagiste-concepteur : « *L'eau de pluie a été réhabilitée en sous-sol afin que les arbres majeurs continuent de puiser les éléments nécessaires à leur développement et vont permettre de cheminer sous leur fraîche frondaison. Seule l'eau en excédent termine sa course au travers de noues paysagères d'infiltration, dont les berges sont plantées* ».
Il ajoute : « *La flore méditerranéenne favorise le développement des papillons et préserve les insectes utiles, trop menacés comme les abeilles. Par le choix d'essences d'arbustes bien spécifiques, les insectes trouvent refuge et de quoi s'épanouir* ».
À noter que le parc est accessible aux personnes à mobilité réduite. •

LE PARC EN CHIFFRES

Budget : 1 400 000 € TTC
Les entreprises :
Lot 1 – VRD (paysage - arrosage) : Groupement ID VERDE/EUROVIA
Lot 2 – Éclairage - Vidéo Protection : INEO
Lot 3 - Structure métallique : Ferronnerie CASSIEN

Label « Ville nature 2 libellules »
Jean-Claude Charlois : « Un engagement récompensé »

Le label Ville nature 2 libellules a été décerné pour la seconde fois à la Ville de La Garde.

Une récompense qui salue l'engagement de la commune en matière d'environnement et de préservation de la biodiversité.
Avec comme thème central la préservation de la biodiversité, un jury composé d'acteurs institutionnels et environnementaux a récompensé les collectivités engagées de façon positive pour la biodiversité dans les documents de planification, les projets d'aménagement ou de rénovation, ainsi que dans la gestion des espaces verts et des espaces naturels.

RECONNAISANCE DE LA DEMARCHE MUNICIPALE

« *La confirmation de cette labellisation Ville nature 2 libellules est une reconnaissance des démarches conduites au quotidien par la commune, ainsi qu'un encouragement à renforcer et à développer ses actions en faveur de la biodiversité et du développement durable, parmi lesquelles l'installation de nids d'hirondelles sur l'église et sur la salle Mussou, de cabanons pour les chouettes et les chauves-souris, de ruchers sur des parcelles communales* (zone du Plan et forêt du Thouars) », se réjouit Jean-Claude Charlois, maire de La Garde. Cette action concerne aussi l'organisation d'une "Semaine des abeilles" en octobre, avec un concours photo "Abeilles et papillons".
Hélène Bill, cheville ouvrière de cette politique municipale engagée, ajoute : « *Nos actions se traduisent aussi par la mise en place d'un refuge LPO pour la protection des espèces au centre de loisirs Henri Wallon et le suivi par la LPO, dont le siège est à La Garde, des installations de protection des espèces telles le faucon Pèlerin et Monticole bleu, la Pipistrelle commune, le Molosse de Cestoni et l'Oreillard* ».

PROTECTION ET PRESERVATION DES ESPECES

L'élue municipale poursuit : « *En outre, la ville agit en matière de protection et préservation des espèces puisque des espèces endémiques ont été replantées dans la forêt du Thouars. Nous avons également deux espèces végétales protégées* (niveau 7 national) *et 89 espèces d'oiseaux de retour dans l'Espace Nature départemental du Plan* ».
D'autres actions sont menées tout au long de l'année comme la plantation de plants sélectionnés par le Conservatoire du Parc National de Port-Cros, la réalisation de zones de vergers conservatoires partagés sur la commune, avec un projet de déploiement d'un réseau de vergers dans un objectif de conservation et de valorisation. Ainsi, cinq sites ont été priorisés par la Commission Environnement de la Ville de La Garde (Parc des Savels, Centre de loisirs Henri Wallon, forêt du Thouars, terrain du «petit pont» et forage de Fontqueballe) et la mise en place d'une grainothèque à la médiathèque. Enfin, la ville a acté l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des parcs et jardins. La ville a signé le Contrat de Baie, adhéré à la charte du Parc National de Port-Cros et adopté une Zone Agricole Protégée. •

La Garde

« O Fil de l'Arbre », élagage et débroussaillement

Après une belle carrière chez les marins-pompiers de Toulon et Hyères, Maxime Lérat s'est reconverti dans l'entretien des parcs et jardins.

Une forme de retour à la nature pour le jeune homme, originaire de Boulogne-sur-Mer, même s'il est resté sapeur-pompier volontaire à La Garde.

C'est, justement, à La Garde en 2017 qu'il a créé son entreprise.

Aujourd'hui, son rayon d'action s'étend sur tout le département du Var, voire dans toute la région Sud, en fonction de la demande des clients.

Après une formation de six mois, il a obtenu le certificat de spécialité de taille et de soins aux arbres, spécialisation lui permettant d'intervenir pour les chantiers de grande hauteur et pour toutes les questions de débroussaillement. En effet, il existe une obligation légale dans un périmètre de 50 mètres autour de son habitation.

Sa clientèle compte beaucoup de particuliers, mais aussi des collectivités. En outre, il travaille en synergie avec d'autres entreprises du paysage qui font appel à ses compétences pour certaines missions plus spécifiques. •

Pour le joindre : 06 16 63 89 07

La Crau

Laurent Falaize : « Contribuer au développement harmonieux des entreprises »

Laurent Falaize, président de la zone d'activités de La Crau Pole, revient sur l'obtention de la certification 14001 pour la zone d'activités, agrément obtenu grâce à l'accompagnement de la CCI du Var.

Cette certification, obtenue le 17 décembre 2018, est l'aboutissement de trois années de travail dans le cadre du programme d'accompagnement D2 PARC, porté par la CCI du Var et dont l'objectif est de soutenir les parcs d'activités varois sur la voie de l'excellence environnementale et économique. C'est une véritable démarche partenariale qui a été menée entre la CCI du Var et la zone d'activités. En effet, ce programme s'inscrit dans une logique collaborative avec l'ensemble des acteurs du territoire concernés et, ici, la commune de La Crau. À terme, il vise à pérenniser toutes les activités générées autour du développement durable.

TROIS ANS DE TRAVAIL

Pour Laurent Falaize : « *Toutes les actions de la Crau Pole visent à contribuer au développement harmonieux de toutes les entreprises du territoire, tout en préservant la qualité de vie des salariés. Pour obtenir cette certification, La Crau Pole a travaillé plus de trois ans au plus près des entreprises de son territoire, sur de nombreux sujets du quotidien et concrets tels que la gestion et l'entretien des espaces verts, la signalétique, l'éclairage, la fibre optique, le transport et l'accessibilité, la sécurité, l'eau, l'assainissement, la gestion des risques ICPE et inondation, la gestion des déchets, la voirie* ».

Avec des faits concrets comme l'installation d'une boîte aux lettres à l'Estagnol, la fourniture de conteneurs de déchets, l'organisation de la journée INDUS'TRIONS, l'association a joué son rôle de catalyseur, de facilitateur, et d'alerte auprès des acteurs décisionnaires tout en sensibilisant les entreprises grâce à des actions de communication ciblées et des animations.

Le président de la zone d'activités remercie les chefs d'entreprise qui lui font confiance depuis la création de l'association. « *Je les félicite pour leur esprit d'entreprendre qui se traduit par le nombre d'entreprises installées sur les trois zones, au nombre de 170 aujourd'hui. Cet engagement en faveur de l'environnement est démontré par l'obtention de la norme ISO 14 001. C'est un engagement que je partage et que je défends dans le cadre de ma candidature à la présidence de l'UPV, en juin prochain. Malgré cet engagement, je serais toujours aux côtés des entreprises car ce sont elles qui ont participé à la dynamique de La Crau Pole et cela, je ne l'oublie pas* ».

AIDES DE LA REGION

Philippe Vitel, vice-président de la Région, ajoute : « *J'ai invité La Crau Pole à solliciter la Région pour obtenir des financements qui sont disponibles dans le cadre de l'obtention du label ECO PARC, label déjà obtenu par la zone d'activité de l'ADETO à Six-Fours-les-Plages. Ce label est décerné par la Région en partenariat avec la CCI Régionale. La Région est très engagée dans le développement des zones industrielles. Laurent Falaize a su faire exister la zone de La Crau Pole. Auparavant, c'était une zone qui était mal identifiée. Grâce à lui, La Crau Pole va devenir une zone incontournable* ».

Nicolas Salsou, représentant le président Bianchi (CCI du Var), est du même avis : « *Être dans une zone d'activités, c'est une chance pour un chef d'entreprise. Aujourd'hui, pour réussir, il faut être rassemblé pour créer de la synergie* ».

ZONE D'ACTIVITES LE LONG DU CHEMIN LONG

Enfin, Christian Simon, maire de La Crau, ne ménage pas ses efforts pour le développement économique de sa commune : « *Après tant d'éloges, je souhaite rappeler que je ne fais que mon travail de maire. Comme je le répète souvent : Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin. C'est le cas avec la Métropole qui est le territoire métropolitain français qui a créé le plus d'emplois ces trois dernières années* ».

Il ajoute : « *Je suis conscient que les zones ont besoin de co-voiturage et de fibre optique car ce sont des éléments d'attractivité* ».

Le vice-président de la Métropole évoque la création de la future zone industrielle, le long du Chemin Long : « *Pour développer cette nouvelle zone d'activités, nous devons tenir compte de son caractère inondable car nous sommes dans une zone humide, comme à l'Estagnol, une zone d'expansion des crues, qui a été comblée il y a 40 ans avant que ne se posent les problèmes d'inondations que nous connaissons aujourd'hui en aval. Sur ce dossier, nous travaillons, mais il n'est pas question de vous placer dans une situation difficile en ne prenant pas en compte ces paramètres. Ce sera notre priorité dans les prochaines années. Mais, compte-tenu des délais, cette zone ne verra pas le jour avant 4 ou 5 ans* ». •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

FALAIZE
Energie

Groupe Fioul 83 Depuis 1993

www.fioul83.fr

- ✓ Plus écologique
- ✓ Plus économique
- ✓ Plus de qualité

Livraison à domicile dans le 13-83-06

avec 2 camions qui s'adaptent à tout type de livraison

En Vrac avec pesée embarquée

Ballot de bûches en 30 ou 40 cm

Taux de cendres inférieur à 0,3%

Taux d'humidité inférieur à 6%

Bûches de jour (100% résineux)

Bûches de nuit (100% écorces)

Granulés de bois

© Delta Créa

La Crau

Avenue Jean Toucas, les travaux, c'est reparti !

Pour Christian Simon, maire de La Crau, « l'embellissement et la modernisation du centre-ville est un impératif » !

Ainsi, les travaux se poursuivent dans l'avenue Jean Toucas avec la requalification de la dernière partie de l'axe commerçant.

« *Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de la partie réalisée l'an dernier. Ainsi, le chantier a repris sur la portion de voie comprise entre la rue Renaude et l'intersection de la place Castellin. Débuté le 15 avril, le chantier doit prendre fin aux environs du 30 juin* », explique le maire.

Comme pour la première partie de la rue, les aménagements sont identiques à savoir : la réfection de la voirie avec la pose d'un revêtement anti-bruit et scintillant, la création de deux plateaux traversants, la requalification et l'élargissement des trottoirs, la modernisation et le renforcement du réseau d'éclairage public avec la pose de candélabres LEDS, la pose de jardinières suspendues et la reprise du mobilier urbain.

« *Pendant la durée des travaux, la circulation et le stationnement sont interdits sur cette portion de l'avenue, sauf pour les riverains qui peuvent circuler entre 17 heures et 9 heures du matin* », prévient le premier magistrat. •

VILLE DU PRADET

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

e-MOBILITY

salon de l'écomobilité

15 & 16 JUIN 2019

Le Pradet
Parc Cravéro

ANIMATIONS & ESSAIS GRATUITS

Exécution graphique - 04/2019 - ©iStock

Le Pradet

Le public au rendez-vous de la fête du printemps

Suite au succès remporté par Côté Jardins en 2018, avec plus de 7 000 visiteurs, la Ville du Pradet et le Comité des Fêtes (COF) accueillaient le public, lors de la 10ème édition, le mercredi 1er mai au Parc Cravéro.

Comme chaque année, Côté Jardins fêtait le printemps, un rendez-vous où le public a rejoint de nombreux exposants.

« *Des animations vivantes et éducatives sensibilisaient, petits et grands, sur le développement durable, le recyclage et l'écologie. Depuis 2010, à l'aspect foire aux plantes, nous avons ajouté un volet développement durable et des ateliers pour les enfants, pris en charge par la ville du Pradet* », explique Valérie Rialland, adjointe au maire.

« *La ville a mis à la disposition des visiteurs une benne remplie de compost, fournie par le FRAT et qui chaque année se retrouve vide à l'issue de la fête* », s'enthousiasme Viviane Tiar.

À noter que l'animation était assurée par notre excellent confrère Thierry Cari, collaborateur de La Gazette du Var.•

Photos Gilles CARVOYEUR

Hyères
La ville aux palmiers est aussi celle des entrepreneurs !

Au forum du Casino, il y avait de nombreux chefs d'entreprise, ce 30 avril, pour assister au rassemblement « Hyères & ses entreprises », preuve du foisonnement entrepreneurial qui règne dans la ville.

La réunion, animée par la Ville, la Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Var et par les représentants des zones d'activités, a été l'occasion de partager divers points de vue sur le tissu économique local et ses entreprises. Son but étant de multiplier les échanges entre celles-ci et la municipalité.

UN TISSU ECONOMIQUE NON NEGLIGEABLE

Jean-Pierre Giran, maire de Hyères et vice-président de la Métropole, s'est dit particulièrement satisfait de ces moments privilégiés : « *Il est essentiel que les chefs d'entreprise puissent se rencontrer et échanger. En effet, je ne suis pas totalement convaincu, y compris dans une zone d'activités, que tout le monde se connaisse. Je crois qu'il est important de connaître quelles sont les complémentarités qui peuvent s'établir* ».

Les associations comme "Hyères entreprendre" permettent de créer du lien entre les entrepreneurs locaux.

Avec 14 Zones d'Activités Économiques (ZAE) dont 5 majeures, Hyères est l'une des villes les plus actives de la métropole Toulon Provence Méditerranée. Ces dernières regroupent 400 entreprises, sachant que la ville en concentre plus de 8 000.

L'édile s'est ainsi félicité de ces chiffres : « *Nous avons beaucoup d'entreprises à Hyères, dans des zones d'activités pleines de vitalité, je m'en réjouis. De plus, nous avons un fort taux d'emploi, un des plus élevés de TPM, à 62,1%* » !

LE ROUBAUD, NOUVEAU POUMON ECONOMIQUE

Par ailleurs, il a été question du projet de technopôle d'excellence dans la zone du Roubaud.

« *Il s'agira d'un site sur 30 hectares se structurant en deux composantes. Tout d'abord, des entreprises de santé spécialisées dans l'innovation. À côté, le programme prévoit d'accueillir des établissements de technologie de pointe dans des domaines allant de l'environnement au design en passant par l'habitat, pour créer un espace appelé* "Ieropolis". *Son lancement est prévu dans les prochaines années* », conclut Jean-Pierre Giran.

Un pas de plus vers la Californie ? Peut-être car la conjoncture économique future s'annonce florissante pour la ville aux palmiers. •

Julien AZOULAI - Photos : Pascal AZOULAI

Hyères

Le débroussaillement, un geste citoyen

Le territoire communal est très sensible aux incendies de forêt. C'est ce que rappelle une très instructive exposition, mise en place à la mairie des Borrels, à l'initiative d'Élie di Russo.

Riche d'une couverture forestière représentant 30% de sa superficie et exposée à la sécheresse estivale, la commune compte sur la mobilisation citoyenne pour parer aux aléas naturels.

MOBILISATION CITOYENNE

Outre la vigilance exercée par les services spécialisés, sapeurs-pompiers (commandant Feliho), les services de sécurité (police), le service municipal sous la conduite de Fabrice Werber et de Nicolas Zamit (sécurité civile communale), le CCFF (Pierre Thefenne), la mobilisation de tous les citoyens est indispensable pour limiter les risques d'incendie, réduire les interventions des pompiers et préserver le patrimoine naturel qui fait partie de la beauté et de la richesse de la commune.

« *De plus, le Syndicat Mixte de la Protection et de la Valorisation de la Forêt Hyères – Méditerranée Porte des Maures, créé après le grand incendie de 1986 prend en charge de manière efficace la création et l'entretien des pistes et le débroussaillement, ce qui a permis la préservation du massif* », rappelle Élie di Russo, adjoint en charge de l'agriculture et des espaces verts.

ELEMENT MAJEUR

L'élu ajoute : « *Le débroussaillement est l'élément majeur de la prévention des incendies. Il a été rendu obligatoire par la loi dans un rayon de 50 mètres autour de sa maison. Ce geste simple permet de protéger un jardin, une habitation, c'est à dire ses biens et ceux du voisinage. C'est le moyen le plus efficace pour empêcher la propagation d'un incendie. Nous souhaitons faire respecter cette obligation tout en instaurant un dialogue pour sensibiliser les citoyens et convaincre plutôt que de contraindre* ».

L'élu a remercié les acteurs qui s'investissent dans la protection des forêts et des personnes : L'association des communes forestières pour le prêt de matériel, les services municipaux (sécurité publique, personnel de la mairie des Borrels), le CCFF, les élus du Syndicat Mixte. Chacun ayant participé, à son niveau, à la réalisation de cette exposition.•

Gilles CARVOYEUR

Hyères
Les structures nautiques s'offrent un joli lifting

Le 26 avril, les structures nautiques du port Saint-Pierre, réhabilitées, ont été inaugurées par le maire d'Hyères Jean-Pierre Giran.

Pour Jean-Pierre Giran, « *les sports nautiques revêtent une importance toute particulière puisque Hyères a même été en lice pour accueillir les compétions de voile de Paris 2024* » !

MARSEILLE DANS LE VISEUR

Lors de l'inauguration, le maire a évoqué un projet à moyen-long terme, à savoir la construction d'un hôtel de standing : « *Dans quelques temps je l'espère, un hôtel 4 étoiles sera édifié en lieu et place des Voiliers actuels. Nous aurons le potentiel pour accueillir de très grandes manifestations, du type de celles des JO* ».

Et de continuer, en faisant référence à Marseille qui a obtenu les JO de Voile 2024 face à Hyères : « *Si d'aventure, un joker était nécessaire à un moment donné, nous avons le plus beau live site du monde, c'est l'hippodrome. Nous avons un village olympique, à proximité immédiate, que l'on peut rejoindre à pied ou à vélo, Une marina, le plan d'eau d'Hyères est reconnu comme le plus pertinent de tous les continents et enfin une Base nautique* ».

Le maire, consterné par le choix du Comité Olympique, a émis ses précautionneuses espérances, non sans humour : « *Après une finale au couteau, les JO ont été attribués à une ville qui n'a pas de live site désigné, qui a une marina compliquée, qui n'a pas encore situé sa base nautique et où il y a des difficultés de navigation. Si d'aventure, ce que je ne souhaite pas vous l'avez compris, ces difficultés dont on m'a vaguement parlé se manifestaient, on pourrait répondre présent pour rendre service* » !

CHANGER L'IMAGE DU PORT

Auparavant, le premier magistrat a rappelé : « *Ces travaux de nature à changer significativement la réalité de ce port, partie éminente de la cité, sont basés sur trois axes. Tout d'abord, la Base nautique, ayant pour vocation d'accueillir les services municipaux et des associations, a été restructurée et a vu sa surface augmenter de près de 200m², par l'ajout d'un nouveau bâtiment. Situé juste à côté, le Centre Commercial du Nautisme* (CCN) *a été réhabilité et modernisé* ».

Et, le parking, situé en face des deux édifices, a été refait à neuf.

Le maire a ajouté : « *Le CCN est financé par ceux qui s'occupent du CCN. En contrepartie de ce financement, étalé sur de longues années et qui permet de payer l'emprunt réalisé, les commerçants ont obtenu des droits réels pour occuper les lieux pendant une durée longue, de telle façon qu'ils ne soient pas soumis aux caprices éventuels d'un futur maire* ».

Et de poursuivre : « *La Base nautique étant un bâtiment communal, elle est financée sur le budget de la ville. Le coût de ces trois réalisations, avec la réfection du parking attenant, atteint les 6 millions d'€* ». •

Julien AZOULAI - Photos Pascal AZOULAI

Bassin hyèrois
Les CCFF visitent le centre de secours

Le 20 avril, les Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF) de Carqueiranne, La Crau et Hyères ont été accueillis par le commandant Féliho, le capitaine Schneider, et le lieutenant Bongiovanni pour un moment d'échanges.

Car, pour le nouveau patron de la caserne des sapeurs-pompiers de Hyères, pas question de laisser de côté les hommes et les femmes des CCFF : « *Je souhaite qu'ils soient inclus au dispositif de sécurité civile, en facilitant le rapprochement avec les sapeurs-pompiers, comme en témoigne cette visite* ».

FAVORISER L'ECHANGE

Après un instant de convivialité partagée entre les soldats du feu et les hommes en orange, une réunion s'est tenue en direction des trois CCFF.

« *Il s'agissait de partager des visions de terrain, et de clarifier les missions mutuelles. De plus, les difficultés topographiques éventuelles qu'éprouvent les pompiers au quotidien, ont été évoquées* », raconte l'un des participants. Et, c'est bien là, outre la surveillance, l'une des missions principales des Comités Communaux Feux de Forêts. C'est à dire guider les équipages pompiers jusqu'au lieu du sinistre en toute sécurité, grâce à la connaissance précise de leur commune.

« *C'est pourquoi, je souhaite favoriser l'échange d'informations entre les deux services, et insister sur une priorité lors d'un sinistre, à savoir ramener tout le monde à la maison. Car, il s'agit de ne pas se mettre en danger* », a insisté le commandant des sapeurs-pompiers.

DEMONSTRATION IMPRESSIONNANTE

Après un briefing instructif mené par le capitaine Schneider et le lieutenant Bongiovanni, les équipes en orange ont été invitées à une visite guidée du Centre de Secours Principal. Des engins feux urbains, aux camions citernes feux de forêts, tous les moyens ont été évoqués.

Au rang desquels, un engin hybride capable de propulser de l'eau et de la mousse ! Un prototype unique en France, surtout utilisé l'été à Porquerolles (feux de bateaux). Il a été mis en marche dans la cour de la caserne, devant les trois équipes des CCFF. De la mousse a été projetée, montrant l'efficience et la polyvalence du système.

La matinée s'est achevée par une présentation des locaux, notamment de la cantine, lieu important pour la cohésion des équipes.

« *Je souhaite reconduire cette opération de rencontres entre les deux services, moment privilégié afin de prendre le temps de se connaître, le tout dans une bonne ambiance* », a conclu le commandant Féliho qui a souligné l'importance de se réunir avec tous les CCFF de la zone. •

Julien AZOULAI
Photos Pascal AZOULAI

Hyères

Jean-Pierre Giran : « Nous étendons le territoire végétalisé »

Le centre de culture de La Riperte produit, chaque année, près de 60 000 plants, permettant une grande liberté pour choisir ce qui sera planté dans la ville.

Ce centre de culture a hérité du nom d'un généreux donateur, en la personne François Alexis Ripert qui a offert 10 000 francs, en 1956, pour l'acquisition de cette propriété rurale. Cette installation municipale, centre de production et d'innovation, permet de réaliser des économies, grâce aux recours de nouvelles technologies.

EXTENSION DU TERRITOIRE VEGETALISE

Jean-Pierre Giran, maire de Hyères, s'est félicité de la compétence du service des espaces verts, retenu finalement dans le cadre du projet de rénovation de la Banque de France, transformée en musée, pour l'entretien du jardin : « *Grâce à vous, on visitera ce lieu privilégié qui sera un jardin de fleurs méditerranéennes* ».

Il ajoutait : « *Peu à peu, on étend le territoire végétalisé de la commune, comme nous l'avons fait sur la place Clemenceau avec la plantation de 300 arbres, et sur la promenade du bord de mer* ».

Le maire a également rappelé que l'entrée de ville, au niveau de l'autoroute en direction de Toulon n'est pas de la compétence de la ville : « *Nous sommes obligés de suppléer aux défaillances d'autres services. Lors de la venue du ministre au commissariat de Hyères, j'ai pris la décision de faire couper les herbes folles qui entourent le bâtiment* » !

EXIGENCES ET AMBITIONS

Puis, le premier magistrat a prévenu : « *Bientôt, le Jury des 4 fleurs va passer en ville. Garder ces 4 fleurs devient de plus en plus compliqué. Les critères évoluent et les exigences aussi. Si vous fleurissez votre balcon, mettez le paquet au mois de juin. De son côté, la ville va beaucoup s'investir parce que c'est une exigence qui nous conduit à être à la hauteur de nos ambitions* ».

Auparavant, Élie di Russo, maire adjoint en charge des espaces verts et de l'agriculture, a resitué l'action de La Riperte : « *Notre exploitation municipale compte 800 m² de tunnels, 500 m² d'ombrières et 2 700 m² de serres équipées dont 1 100 m² en irrigation* ».

L'élu a précisé : « *Nous travaillons en étroite collaboration avec le SCRADH* (Syndicat Régional d'Application et de Démonstration Horticole), *le parc national de Port-Cros et le Conservatoire du Littoral. Deux certifications ont été attribuées à La Riperte, la certification Plante bleue et le label Fleurs de France* ».

Enfin, Élie di Russo a remercié le travail du service des espaces verts, des jardiniers de la ville qui contribuent à ce que Hyères, capitale de la fleur coupée aux 4 jardins remarquables soit la ville aux 4 fleurs : « *J'y associe tous les Hyérois qui font des efforts, en particulier ceux qui participent au concours communal de maisons, balcons et jardins fleuris et qui contribuent à l'attractivité touristique et économique de la ville* ». •

Gilles CARVOYEUR

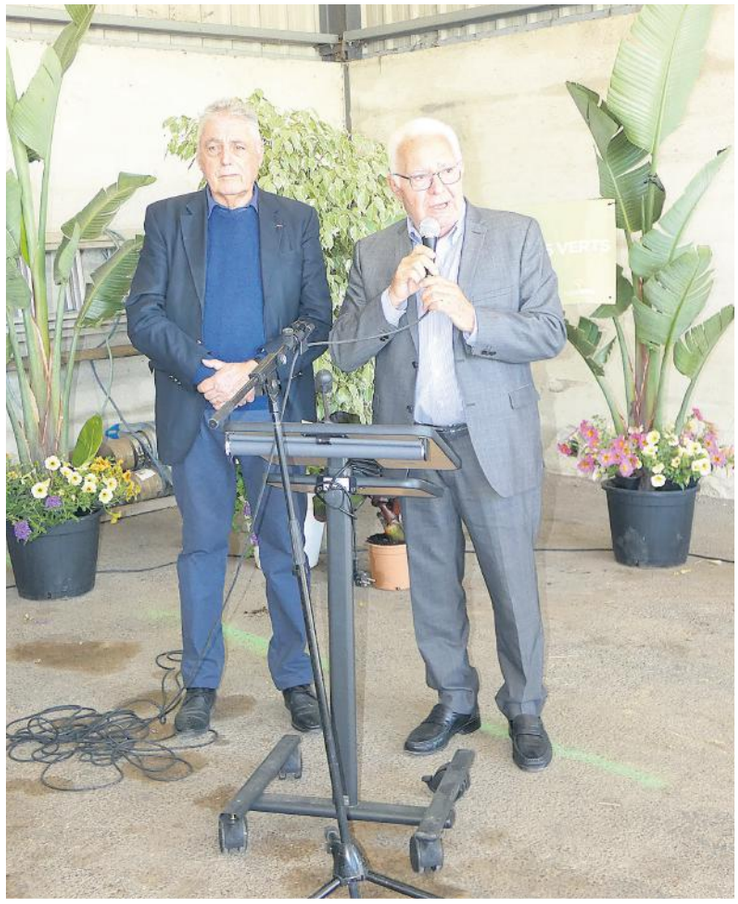

Les 1er & 2 juin 2019

La Farlède fête l'Artisanat d'hier & d'aujourd'hui

Couleurs de Provence

Entrée gratuite
10h-20h
Autour de la mairie

Ferme pédagogique
Poneys
Cavalcade
Manèges
Jeux
Restauration
Souffleur de verre
Sculpteur
Forgeron

Attractions
Ateliers
Expositions
60 artisans

Comité Officiel des Fêtes
Pou soulèu tou bèn
La Farlède

Café de la Place
La Farlède

Comité officiel des fêtes de La Farlède :
06 33 71 15 42 - coflafarlede@gmail.com
www.lafarlede.fr

Ville de
La Farlède

La Londe-les-Maures

Le public au rendez-vous de Nature en Fête

Cela fait maintenant 11 ans que la ville accueille la star des événements municipaux, à savoir « Nature en Fête ».

Cette année, la ville a innové avec un démarrage le samedi soir, permettant au public de se retrouver autour d'un « apéro-soupe » en attendant le spectacle audiovisuel « La baleine et la contrebasse » puis la séance de cinéma en plein-air avec « Le voyage extraordinaire de Samy ».

« *Cette manifestation permet de fêter la nature et sensibiliser les petits et les grands sur la beauté et l'utilité de notre environnement. Le thème choisi pour 2019 était Faure et flore méditerranéenne. Notre Méditerranée ne représente que 0,7% de la surface des océans, mais constitue un des réservoirs majeurs de la biodiversité marine et côtière, avec 7,5% de la faune et 18% de la flore marine mondiale* », rappelait, avec pertinence, Cécile Augé, adjointe au maire en charge de l'environnement.

De son côté, François de Canson insistait : « *Cette richesse, avec laquelle nous avons la chance de cohabiter, est aussi la plus menacée. De nombreuses études mettent en évidence la dégradation des habitats, la surpêche, les feux de forêt et l'augmentation des espèces invasives favorisée par le réchauffement climatique où l'action de l'être humain est loin d'y être étrangère. Nous sommes les gardiens de ce trésor et il est donc nécessaire de prendre conscience de cette fragilité des espèces animales ou végétales, présentes dans notre écosystème côtier* ».

À noter que l'animation était assurée par notre excellent confrère, Thierry Cari.•

Photos Gilles CARVOYEUR

La Londe-les-Maures
8 commerçants labellisés « Qualité Tourisme »

À l'occasion de la seconde édition du Tourisme Day Pro organisée par la CCI du Var à Flassans-sur-Issole, 8 professionnels londais ont été récompensés en recevant la marque nationale « Qualité Tourisme ».

Une marque d'État qui garantit chez les professionnels du tourisme (hébergements, restaurateurs, commerçants, prestataires d'activités de loisirs, lieux de visite, institutionnels du tourisme...) des prestations de qualité et un accueil tel qu'attendu dans une commune touristique.

OFFICE DE TOURISME LABELLISE

« *Dans le Var, ce sont 280 acteurs touristiques qui peuvent arborer, fièrement, cette reconnaissance faisant du Var le premier département de France. L'office de tourisme intercommunal de La Londe-les-Maures a, ainsi, été récompensé pour l'ensemble de ses points d'accueil sur 4 communes : La Londe-les-Maures, Collobrières, Cuers et Pierrefeu du Var* », explique Véronique Neyrand, directrice de la structure intercommunale.

« *Par ailleurs, 8 commerçants londais, fédérés et animés par l'ACAL (Association des Commerçants et Artisans Londais), se sont lancés dans l'aventure de l'audit client mystère pour une évaluation de leurs prestations et récompensés. En effet, le Var et un des premiers départements à ouvrir la labellisation aux commerces* », ajoute Véronique Neyrand.

ACCUEIL, CONSEIL ET QUALITE DE SERVICE

Ces 8 commerces représentent 8 secteurs d'activités très différents (STORMBICYCLE, loueur et réparateur de vélos, boulangerie FABRICE, LILY CAKE, institut COCOONING, bijouterie GIRAUD, boucherie-charcuterie DL, Cave des Vignerons Londais, opticien ATOLL). Ils rejoignent ainsi les 6 professionnels locaux déjà marqués.

« *Ces récompenses distinguent particulièrement la ville de La Londe-les-Maures qui a été la seule ville du Var à compter des postulants à ce label national. Pour le décrocher, il faut réunir 140 critères parmi lesquels l'accueil, le conseil, la qualité des produits ou des prestations, la maîtrise d'une langue étrangère, etc. En moyenne, chaque commerçant a obtenu un score de 85% ce qui est une belle performance démontrant le professionnalisme des labellisés. Cette distinction est importante car ceux qui la reçoivent peuvent espérer une croissance de 15% de leur chiffre d'affaires. Ce n'est donc pas négligeable* », précise Christèle Crivellaro, la présidente des commerçants.

Ce label est valable 5 ans et il non cessible et non exportable. La remise officielle des labels en présence de François de Canson, maire, est fixée le 27 mai prochain, sur l'esplanade de l'office de tourisme. •

Gilles CARVOYEUR

Plus d'infos sur : https://www.mpmtourisme.com/marque-qualite-tourisme

Charte de proximité
La Londe et la Chambre de métiers, ensemble pour soutenir les artisans

Le 9 mai, Roland Rolfo, président de la Délégation Var de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur et François de Canson, maire de La Londe-les-Maures, ont signé la Charte de soutien à l'activité économique de proximité.

Ayant fait de la proximité un axe majeur de leur mandature, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont sollicité les maires du Var pour leur faire signer une "Charte de soutien à l'économie de proximité". Ainsi, la ville de La Londe-les-Maures, favorable à cette initiative, s'est engagée à adopter une politique en faveur des entreprises artisanales de son territoire, et à valoriser le principe du "Consommez local, consommez artisanal", auprès de ses habitants.

LA FORCE D'UN TERRITOIRE

François de Canson, maire et chef d'entreprise, a exprimé son soutien à ce secteur économique : « *Bravo pour ce que vous êtes, car ce n'est pas facile, aujourd'hui, d'être un artisan ! Et, avec les mesures que nous prépare le gouvernement, cela risque d'être plus difficile encore ! Que ce soit à la Région, au Département ou à La Londe-les-Maures, les élus font tout pour vous aider, parce que nous prenons en compte cette notion de proximité. Je connais vos difficultés parce que, moi aussi, je suis un chef d'entreprise. On nous regarde d'un sale œil, on nous taxe, il y a moins de travail et cela devient de plus en plus difficile. Il faut prendre le taureau par les cornes ! Les artisans et les commerçants sont ceux qui font avancer le pays, qui font la force d'un territoire* ».

Sur la même longueur d'onde, Roland Rolfo a rappelé le poids de l'institution dans l'économie départementale et régionale : « *Depuis le 1er juillet 2015, la Chambre de métiers et de l'artisanat régionale s'est constituée avec une gouvernance et une organisation totalement régionalisée pour renforcer la proximité et le service aux artisans dans une logique d'équité territoriale. Avec 129 329 entreprises artisanales, 1 000 collaborateurs, 6 délégations territoriales, T CFA et 6 000 apprentis, la Chambre est le partenaire indispensable pour les artisans et les institutions publiques. Cette charte est la preuve de l'attachement aux valeurs de l'artisanat et à celle de l'activité de proximité et c'est une façon de conforter le soutien aux entreprises artisanales locales* ».

ACTEURS INCONTOURNABLES

De son côté, Patricia Arnould, conseillère départementale ajoutait : « *L'économie de proximité constitue une force indiscutable des territoires régionaux. Les artisans sont des acteurs incontournables de l'économie locale, indissociables de l'avenir des communes, indispensables à leur attractivité et à leur développement, pourvoyeurs d'emplois non-délocalisables et facteur de lien social. Porteurs au quotidien des valeurs d'humanité et d'excellence, ils méritent une place au cœur de l'action des municipalités* ».

La signature de la charte s'est déroulée en présence de nombreux chefs d'entreprise de PME, de commerçants et d'élus du territoire.

Les échanges ont permis d'aborder les sujets essentiels au développement des entreprises. •

Gilles CARVOYEUR

Bormes-les-Mimosas

La restauration scolaire dans les collèges, un engagement fort du Département !

La qualité des repas dans les collèges varois est une priorité pour le Département. Dans le Var 32 000 élèves sont demi-pensionnaires (3/4 des collégiens) pour 4 millions de repas servis par an.

Les jeunes varois sont l'un des publics privilégiés du Département et la restauration scolaire une priorité. Le Département se mobilise depuis plusieurs années pour offrir aux collégiens une restauration de qualité. Chaque jour plus de 32 000 élèves déjeunent dans leur collège. Sur les 71 collèges varois, 68 établissements élaborent eux-mêmes les repas.

CHARTE QUALITE

« *Le Département et les collèges ont ainsi une double responsabilité. Ils doivent garantir la sécurité sanitaire des aliments et offrir un cadre agréable aux collégiens lors de la pause méridienne. Pour certains enfants le repas de midi est le seul repas équilibré de la journée.*
Le Département est très investi pour faire du déjeuner scolaire un moment convivial, un apprentissage nutritionnel et surtout un repas de qualité », insiste Marc Giraud, président du Département qui participe à la signature de la charte qualité le mardi 21 mai à 11 h au collège Frédéric Mistral, en présence de Valérie Rialland, conseillère départementale, présidente de la commission Collèges et Éducation, de Patricia Arnould, conseillère départementale, membre des commissions Valorisation et préservation du cadre de vie, Habitat et logement, Collèges et éducation, Solidarités et de François Arizzi, maire de Bormes-les-Mimosas, vice-président de Méditerranée Porte des Maures.
D'autres signatures sont à venir dans les collèges Geneviève-De-Gaulle à Carcès, La Guicharde à Sanary-sur-Mer, Marcel Rivière à Hyères, Maurice Ravel à Toulon.

RESTAURATION DE QUALITE ET CIRCUITS COURTS

Le président du Département ajoute : « *Cette charte, composée avec les chefs de cuisine, les gestionnaires ainsi que les chefs d'établissement ambitionne de faire découvrir et faire apprécier aux jeunes élèves la grande richesse des terroirs varois. Avec des objectifs simples, elle clarifie la qualité attendue dans les cantines des collèges, fixant le cadre pour proposer une restauration de qualité aux scolaires. Aussi, nous visons à l'équilibre nutritionnel, à favoriser les circuits courts et l'éducation au goût qui sont une priorité. Les valeurs d'innovation, de solidarité, de respect de la santé, de justice sociale, et de respect de l'environnement sont ainsi actées dans ce document commun* ».
Le document inclut également la formation des agents aux bonnes pratiques de l'hygiène, au management et à la cuisine notamment. Pour fournir au quotidien une restauration de qualité, le Département développe un véritable partenariat avec les producteurs locaux avec lesquels les circuits courts, c'est à dire avec peu ou pas d'intermédiaires. Cuisiner des produits frais, de saison, issus de l'agriculture biologique et cultivés sur le territoire, tels sont les engagements des chefs de cuisine des collèges. Ainsi, au collège Frédéric-Mistral, le chef Patrick Léonard confectionne chaque jour, avec son équipe, plus de 300 repas de qualité à partir de produits frais en respectant l'équilibre alimentaire et les normes d'hygiène. •

LA RESTAURATION SCOLAIRE DANS LE VAR

- **Près d'1M d'€ consacré par le Département chaque année pour les équipements des cuisines et le remplacement des matériels de restauration.**
- **Près de 4 millions de repas servis par an.**
- **95% des collèges varois ont leur propre cuisine ainsi qu'un personnel dédié.**
- **333 élèves (sur un effectif total de 427) sont demi-pensionnaires au collège Frédéric Mistral.**
- **63% de demi-pensionnaires sont en milieu urbain, centre-ville.**
- **3€ le prix d'un repas scolaire payé par les familles et un coût de revient pour le Département de 7€, soit 4€ pris en charge par la collectivité.**

Budget participatif

Le 16 mai, deuxième « café budget participatif »

Lancée par la municipalité, l'opération «Budget participatif» donne l'opportunité aux habitants de s'impliquer pour l'intérêt général.

Les Borméens souhaitant déposer un ou plusieurs projets dans le cadre du premier budget participatif, dont le financement peut être intégralement pris en charge par le budget de la commune, étaient invités à participer au premier "café budget participatif", le 4 mai à la salle des fêtes.
Comme l'explique François Arizzi, le maire : « *Vous avez une bonne idée pour votre commune ? Le budget participatif est fait pour vous* » !
Après le 4 mai, un deuxième "café budget participatif" est programmé le jeudi 16 mai de 18h30 à 20h30, à la salle des fêtes.
À chaque fois, l'opération vise le même objectif, à savoir permettre aux habitants souhaitant déposer un projet d'intérêt général, d'échanger, d'affiner leur choix, de trouver de l'aide et des conseils pour élaborer celui-ci.

À noter que le dépôt de projets s'effectue uniquement en ligne via un formulaire simple sur le site de la ville, jusqu'au 30 mai 2019. •

Le Lavandou

Réouverture pour la saison estivale du pont du Batailler

La circulation de l'avenue est rétablie jusqu'au 30 septembre. En attendant la finition du chantier, programmée pour le 31 décembre.

Marc Giraud, président du Département, et Gil Bernardi, maire du Lavandou, ont rouvert officiellement le pont du Batailler afin de rétablir la circulation pour la période estivale, en présence de Patricia Arnould, conseillère départementale du canton de la Crau et de François Arizzi, maire de Bormes-les-Mimosas.

« *Le Département reconstruit le pont du Batailler sur la RD 198, avenue Vincent Auriol, au Lavandou. Les travaux consistent à démolir le pont existant supportant la route départementale 198 et à construire un nouvel ouvrage de franchissement du Batailler. Ils sont réalisés en deux phases* », a expliqué Marc Giraud.

Lors de son intervention, le président Giraud a confirmé que les délais seraient tenus.

DEUX MAIRES HEUREUX

Cette continuation des travaux a ravi les deux maires concernés par le chantier, à savoir Gil Bernardi, maire du Lavandou et François Arizzi, maire de Bormes-les-Mimosas.

« *Grâce aux entreprises mandatées et à l'implication de tous les services concernés du Département, nous avons pu faire face à nos engagements dans le respect du souhait des deux maires. Pour le chantier actuel de ce deuxième pont, qui s'effectue en deux phases, l'aménagement reprendra le 30 septembre pour une inauguration au plus tard le 31 décembre. Ceci en comptant large puisque nous prévoyons une marge de deux semaines en cas d'éventuels intempéries* », a annoncé le président Giraud.

Puis se tournant vers les maires du Lavandou et de Bormes-les-Mimosas, il a ajouté : « *J'espère qu'ils sont heureux* » ! Effectivement, ils le sont ! « *On connaît la bonne volonté du président et nous l'en remercions* », ont répondu, d'une même voix, les deux élus locaux.

Ils ont également exprimé leur satisfaction quant à l'arrêt de ce vaste chantier, durant 5 mois, à l'approche de la saison estivale, car la route est très fréquentée en été entre Le Lavandou et le quartier de La Favière, situé à Bormes-les-Mimosas.

DEUXIEME PHASE

Respectant le planning du chantier d'élargissement, la circulation a été rétablie sur l'avenue Vincent Auriol (RD 198), jusqu'au 30 septembre date à laquelle la seconde tranche des travaux, assurée et financée pour 1 600 000 € par le Conseil Départemental, va démarrer. Ce deuxième pont, élargi, permettra un plus grand débit du ruisseau (de 8,5m à 14 m) lors de fortes précipitations.

La phase 1 de l'opération a consisté à la préparation du futur ouvrage (6 pieux béton de diamètre 1 000 mm + chevêtres). Elle a débuté le 4 février dernier et pris fin le 26 avril. La phase 2 débutera mi-septembre, consistant à démolir le pont existant, à construire le nouvel ouvrage et à rétablir les voiries.

« *Cette opération de démolition-reconstruction permettra d'augmenter la section hydraulique de l'ouvrage conformément aux préconisations du dossier* « loi sur l'eau », *afin de prendre en compte la crue de référence retenue dans le PPRI (93 M3/s).*

Ces travaux s'intègrent dans le programme de travaux déjà réalisés par le Département et les collectivités compétentes. En effet, le 7 avril 2017, le Département et les communes du Lavandou et de Bormes-les-Mimosas ont inauguré le pont de Benat, situé sur la RD 298 », a conclu Patricia Arnould. •

Francine MARIE (Texte et photo)

Mai Sportif
Venez rencontrer ceux qui font briller La Garde !

Attendu par tous les sportifs, professionnels ou amateurs, le Mai Sportif promet un mois de partage et de solidarité autour du sport pour tous !

Cette 43ème édition valorise les clubs, les associations et les actions de la municipalité en faveur du sport. Jusqu'au 3 juin, venez découvrir des pratiques, vous initier et rencontrer ceux qui font briller la ville de La Garde sur le territoire et bien au-delà. •

VENDREDI 31 MAI

URBAN TRAIL DU CHATEAU

Avec le soutien de La Ville, de la Métropole TPM, et de l'Office des Sports, l'association Ultra Trail Adventurer propose la deuxième édition de l'Urban Trail du Château. Cette année, la course se déroule en nocturne offrant un tout autre cadre et une toute autre ambiance à cet événement !

Les enfants seront les premiers à s'élancer à 18h30 sur le même parcours. Puis, à la nuit tombée, ce sera au tour des adultes qui graviront les chemins pavés de la vieille ville jusqu'à la chapelle pour traverser la ville et s'enfoncer dans la forêt du Thouars. Pour la course de nuit, les concurrents devront être munis d'une chasuble. Chaque dossard sera solidaire envers l'association Urban kids trail.

Ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans.
Départ 18h30 pour une boucle de 2,5 km, de jour. Gratuit.
Départ 21h30 pour une boucle de 9 km.
Tarif : 15€

NUIT DU SPORT

La Nuit du sport, c'est une manifestation sportive, festive et gratuite. Pendant que certains iront courir La Garde Run Party, les autres se feront maquiller de fluo pour découvrir des sports tendances dans l'obscurité du gymnase Guy Mocquet 2 : Badminton, speedminton, tennis de table, zumba, escrime ou tir à l'arc se pratiquent dans l'obscurité. Les équipements deviennent phosphorescents. Les jeunes vont adorer et les parents aussi !

Vendredi 17 mai, 19h-minuit, gymnase Guy Mocquet 2
Entrée libre. Village restauration.

LA GARDE RUN PARTY

La Nuit du sport, c'est aussi La Garde Run Party ! Dans le cadre de cette Nuit du sport, le public est attendu au départ de La Garde Run Party, une course originale et joyeuse de 3 km à travers le parc des sports. Un parcours semé de drôles d'embûches, puisque les coureurs seront généreusement aspergés de poudres fluorescentes sous la lumière noire, jusqu'au final en apothéose avec DJ et jets de poudre colorée ! La fête battra son plein au sein du village avec stands de maquillage pour se préparer, boîtes à selfies pour immortaliser ce moment et de quoi se restaurer après l'effort. À noter que le parcours est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux enfants dès 6 ans (site fermé et sécurisé). Pour l'équipement, chaussez vos baskets, habillez-vous de blanc et ne lésinez pas sur les accessoires fluos ! On vous aide à parfaire votre look : suite à votre inscription, un kit runner vous sera offert. Les parkings du complexe sportif de Guy Mocquet 1 et 2 seront fermés. Possibilité de se garer sur les parkings de Grand Frais et des magasins aux alentours.

L'inscription faite, vous pourrez retirer votre kit uniquement aux jours et horaires suivants : Le jeudi 16 mai de 16h à 20h
Le vendredi 17 mai de 8h à 19h30 impérativement.

LA MEDIATHEQUE PRESENTE

La médiathèque se joint au Mai Sportif avec deux rendez-vous.

• Projection du film « Free to run » de Pierre Morath, vendredi 17 mai à 17h30 à l'auditorium. « Il y a cinquante ans, c'est quand on courait qu'on était montré du doigt ! Difficile à croire, mais le jogging fut d'abord un acte marginal et militant, et même un combat ». Réservation 04 94 08 99 63

• Conférence « Le handicap et la résilience par le sport » de Hubert Ripoll mardi 21 mai à 18h30 à l'auditorium.
Par quel processus certaines personnes handicapées sont-elles capables de performances et d'exploits qui défient les imaginaires les plus osés ? Qu'est-ce qui les poussent à transcender leurs blessures pour devenir des "héros" ? Leur accomplissement sportif se généralise-t-il aux actes de la vie quotidienne ? Est-il l'expression de leur résilience ? Le sport est-il un domaine privilégié de cette expression ? Qu'est-ce que les personnes handicapées peuvent apprendre de ces champions ? Et qu'apprennent-elles aux valides ? Pour répondre à ces questions et comprendre les modalités de la résilience par le sport, Hubert Ripoll est allé à la rencontre de 24 champions et championnes. Réservation 04 94 08 99 63

ZOOM SUR LES RALLYES

Mercredi 22 mai, des rencontres multi-sports pour toutes les générations !

• Rallye découverte inter-générations - 9h/11h30
Les enfants des centres de loisirs et du multi-sport âgés de 3 à 6 ans sont invités avec leurs parents et grands-parents à partager, autour du sport, des moments complices. Les seniors du Passeport remise en forme sont également conviés. Ici, c'est avant tout la bonne humeur et le temps passé ensemble à jouer qui priment.

• Rallye juniors - 13h30/16h30
Puis, l'après-midi, place au Rallye juniors à destination des 7/12 ans. Les jeunes sportifs se succéderont sur les différents ateliers installés sur la pelouse du complexe sportif Guy Mocquet : Basket, rugby, foot, speedball, athlétisme… Chaque enfant récolte un nombre de points qui définit ensuite son classement : où comment se familiariser avec la compétition tout en s'amusant et en respectant ses camarades.

Mercredi 22 mai, pelouse synthétique Guy Mocquet 2.
Inscriptions Pôle Municipal Multisports : 04 98 04 04 22.

• Rallyes défi seniors : Rencontres de loisirs pour les plus de 55 ans.
Vendredi 24 mai de 9h à 12h, salles 1 et 2 Guy Mocquet 2.
Infos et inscriptions Pôle Municipal Multisports : 04 98 04 04 22.

DECOUVREZ UNE NOUVELLE DISCIPLINE : LE ROLLER IN LIVE ARTISTIQUE PAR LE SILVER SKATES

Le roller in line artistique c'est quoi ? C'est une discipline technique et acrobatique qui nécessite vitesse, précision et sens artistique. Les pratiquants expérimentés sont équipés d'une chaussure de patinage pourvue d'une platine spécifique avec trois petites roues et un frein.

Premier gala dimanche 19 mai à 15h au Gymnase Jacques Troin.

Première édition de la Porquerolle's Race
L'affiche officielle 2019

Toute nouvelle course en IRC organisée par le Yacht Club de Porquerolles, la Porquerolle's Race se tient du mercredi 29 mai au dimanche 2 juin.

Le Yacht Club de Porquerolles, avec l'île au centre du magnifique plan d'eau, accueille les 70 monocoques et les 600 marins pour une nouvelle épreuve placée sous le signe du sport et de la convivialité.
Telle une carte postale, l'affiche de la Porquerolle's Race 2019 se dévoile comme la promesse d'une belle harmonie entre ciel, terre et mer. Un événement fait de compétition sur l'eau et de convivialité à terre dont le Yacht Club de Porquerolles a le secret.

70 ÉQUIPAGES DE HAUT NIVEAU

L'avis de course de la Porquerolle's Race, première du nom, définit les points fondamentaux de cet événement ouvert à tous les monocoques jaugés IRC (exception faite des sportboats) et aux majestueux 12 MJI, les anciens voiliers de l'America's Cup. Inscrite au calendrier du Championnat UNCL Méditerranée, cette épreuve se déroule sur le splendide plan d'eau de Porquerolles et des îles d'Or.
Organisée par le Yacht Club de Porquerolles, cette édition inaugurale va attirer environ 70 équipages, soit 600 à 700 marins ! Si les régates seront intenses, et probablement serrées dans toutes les classes, les soirées promettent d'être animées.
Conformément à l'avis de course, la validation des inscriptions se fera le mercredi 29 mai, de 10h à 17h30. Puis les courses auront lieu du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin, sur des parcours construits ou côtiers. •

Photo Isabelle KELLER

PROGRAMME

Mercredi 29 mai
10h-17h30 : Finalisation et validation des inscriptions
18h30 : Cérémonie d'ouverture
Jeudi 30 mai
9h : Briefing skippers
11h : 1er signal d'avertissement
Vendredi 31 mai
11h : 1er signal d'avertissement
Soirée Village
Samedi 1er juin
11h : 1er signal d'avertissement
Soirée des partenaires
Dimanche 2 juin
10h : 1er signal d'avertissement
Remise des prix, cocktail

Calendrier du championnat UNCL Méditerranée 2019
18-19 mai : 100 milles de Port Grimaud
25-26 mai : Hyères Series
29 mai - 2 juin : Porquerolle's Race
12-15 juin : Giraglia Rolex Cup/ Saint-Tropez
25-29 juin : Championnat d'Europe IRC/ San Remo
24-30 août : Palerme - Monaco
7-8 septembre : Trophée Dominic Semac/ Marseille
16-20 octobre : Tour de Corse à la voile/ Bonifacio

Calendrier du YCP en 2019
Porquerolle's Race : Du 29 mai au 2 juin
Challenge Serge Feuillatte (YCF) : 8 juin
Porquerolle's Cup : Du 8 au 9 juin
Porquerolle's Classic : Du 13 au 16 juin
Régate au clair de lune : 14 septembre

Comité Départemental Olympique et Sportif
Lucienne Roques : « Je salue le travail des 43 000 bénévoles varois »

Lucienne Roques, présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) détaille le cap pour 2019 qui consiste à poursuivre les actions engagées.

La présidente du CDOS explique : « *Il faut mettre l'accent sur 3 priorités : Le développement de notre plateforme CAP sport santé 83, élaborée dans le dernier trimestre 2018, et pour laquelle nous envisageons la création d'un emploi, si les perspectives de financements s'annoncent favorables. L'adaptation du VAR OLYMPIC TOUR, rebaptisé VAR SPORTS TOUR. Après avoir positionné nos référents dans les nouveaux territoires, nous affirmons notre volonté de travailler avec les intercommunalités, dans la perspective d'une contribution à l'animation et à la valorisation des territoires varois à travers des journées de promotion du sport, couplées à la découverte du patrimoine sportif et touristique local* ».
Elle ajoute : « *Nous avons déjà le terreau qui va nous permettre de développer l'opération de promotion des jeux lancée par le COJO, Terre des jeux 2024, puisque nous avons intégré la sensibilisation aux valeurs du sport, l'incitation aux pratiques sportives pour tous, la présence de sportifs de haut niveau varois, le travail avec l'Éducation nationale autour d'un projet de concours sur les 4 prochaines années. Il reste à faire le lien avec les perspectives évoquées par le CROS pour une opération plus approfondie et structurée, en complémentarité avec le système éducatif et les fédérations sportives scolaires, l'USEP et l'UNSS* ».

SANS BENEVOLES, PAS DE SPORT ASSOCIATIF

Lucienne Roques reprend : « *Quand on n'a pas de pétrole, il faut avoir des idées* ». J'ajouterai « *Un peu de pétrole quand même* » ! Ce pétrole est constitué par les ressources financières que nous devons rechercher. Mais que dire de l'investissement de tous les bénévoles, sans qui le sport en France ne pourrait pas fonctionner » ? D'après les dernières estimations, le travail des bénévoles sportifs représenterait 3 700 emplois temps plein dans le Var, soit 137 millions d'€ d'économies ! Car, les forces que sont la fraternité, la générosité, le partage, sont essentielles pour faire tourner le moteur des motivations qui entraînent les réalisations, et contribuent au maintien et au développement du lien social.
« *Saluons l'investissement des 43 000 bénévoles varois qui animent les 2 250 associations sportives au bénéfice des 230 000 licenciés. Avec un focus particulier en direction des retraités qui font la preuve de leur utilité sociale en offrant une large tranche de leur temps à la collectivité. Veillons aussi au maintien de la santé de tous par le sport et la boucle sera bouclée. Car, dans le domaine de la santé, le pétrole financier est aussi indispensable, dans une complémentarité harmonieuse. Même si, pour l'instant, nous avons surtout apporté les d'idées. Dans le domaine des idées, vous savez que vous pouvez nous faire confiance* », conclut la présidente du CDOS ! •

Photo Romain COUPAT

Villa Noailles

Le Festival de Hyères 2019 consacre l'Autrichien Christoph Rumpf

La 34ème édition du Festival international de mode et de photographie de Hyères (du 25 au 29 avril) a laissé voir la montée en force d'une mode masculine plus créative par rapport aux propositions féminines.

Sans surprise, l'Autrichien Christoph Rumpf a remporté le grand prix du jury Première Vision, avec une collection pour Homme flamboyante, se distinguant des autres finalistes. Par ailleurs, c'est la Maison Chloé qui était l'invitée d'honneur pour la partie mode. Enfin, pour la troisième année consécutive, l'accessoire de mode avait son jury aux côtés de la mode et la photo et l'actrice Marina Foïs en faisait partie. Dix jeunes créateurs ont été sélectionnés dans chaque catégorie, à travers le monde entier. Les collections étaient visibles lors de trois défilés, ouverts au public et aux professionnels, ainsi que dans les showrooms à la villa Noailles durant le festival où il était également possible de rencontrer les créateurs. •

Photos Philippe OLIVIER

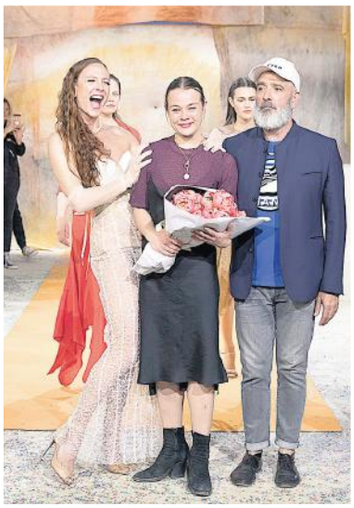

La jeunesse créative invitée de la Villa Noailles

Le 29 avril s'est achevée la 34ème édition de l'iconique festival de la mode, de la photographie et des accessoires de mode de Hyères.

Christoph Rumpf, styliste autrichien de 25 ans, le lauréat du Grand Prix du Jury "Première Vision" a présenté des pièces masculines solaires, s'inscrivant dans une "structure et une sensualité", soulignées par le jury. Tandis que la mode féminine a un peu manqué d'originalité et de renouvellement. En photo, c'est la sud-africaine Alice Mann qui a été consacrée. Enfin, le Grand Prix Swarovski des accessoires de mode a été remis à Noelia Morales, créatrice espagnole.

4 jours plus tôt, devant un bâtiment sous le feu des projecteurs, Jean-Pierre Blanc, directeur général de la Villa Noailles, a inauguré la 34ème manifestation hyéroise qui réunit, durant le mois d'avril, tout le parterre international de la mode. Une édition placée sous le signe de l'émotion, plus de deux mois après la mort du "Kaiser de la mode". En pensant à Karl Lagerfeld, Jean-Pierre Blanc s'est rappelé : « *Mais qu'est-ce que c'était génial à chaque fois, génial, extraordinaire, drôle, beau, émouvant et si généreux* ».

DES ARTISTES PROMETTEURS

Sur le parvis et dans les jardins, il y avait foule pour assister au concert de Camélia Jordana et acclamer les différents artistes ainsi que les présidents de jury. Natacha Ramsay-Lévi, directrice artistique de la maison Chloé pour le jury mode, de Craig McDean pour le jury photo et de Charlotte Chesnais pour le jury accessoires. « *Il y a aussi bien sûr les 10 stylistes, les 10 photographes et les 10 créateurs d'accessoires de mode en compétition. C'est pour eux que ce festival existe. Ça va peut-être un peu changer leur vie, on le leur souhaite. Derrière moi, il y a les lauréats de l'année dernière. Ils sont partis d'ici avec le Grand Prix, ont très vite travaillé avec les métiers d'art de Chanel et au milieu de l'été, ont été nommés directeurs artistiques de la maison Nina Ricci* ».

Le festival a permis de découvrir des expositions de mode, de photo et d'accessoires à la Villa et dans des structures annexes autour de thèmes variés (féminité, homosexualité, modernité). Des pièces et œuvres aussi belles que singulières et parfois étranges ou qui amenaient le spectateur à la réflexion.

Durant ce festival, les collections en lice ont été présentées tout en fougue, où on reconnaissait la patte joyeusement folle, si caractéristique de la jeunesse des créateurs présents chaque année à la Villa.

TISSU SOCIO-ECONOMIQUE LOCAL

De son côté, Jean-Pierre Giran, maire de Hyères, a souligné « *un plaisir renouvelé de se retrouver à Noailles, à la fois par l'émotion qui y naît et aussi par la présence toujours croissante d'un public venant de partout* ».

Il a ajouté : « *C'est un festival de la création qui permet aux meilleurs stylistes et photographes de s'exprimer, de partir ensuite dans une carrière de grande qualité et de devenir souvent des icônes et des sources d'inspiration* ».

À ses yeux, l'écho avec le Parcours des arts est évident : « *Nos artisans et spécialistes ont été inconsciemment inspirés par ce lieu de création particulier* ». La Villa a pour vocation d'aider des jeunes artistes à se réaliser, dans la droite lignée des premiers occupants, Charles et Marie-Laure de Noailles, un couple de mécènes. •

Julien AZOULAI - Photos : Pascal AZOULAI

Expositions ouvertes au public jusqu'au 26 mai à la Villa Noailles.

Littérature

Dominique Marcoux, auteur de romans historiques et familiaux

Né à Roanne (Loire), homme de passion, appréciant sa famille et ses amis, la nature et mer mais aussi la musique et le chant, Dominique Marcoux, 75 ans, ne manque pas d'occupations !

Mais le plaisir d'écrire s'est imposé à lui, il y a quelques années. Après une vie professionnelle bien remplie, la passion de l'écriture ne le quitte plus. Ancien salarié dans une banque d'affaires, dédiée à l'immobilier, il s'installe à La Londe-les-Maures dans les années 90, après avoir dirigé une agence immobilière à Hyères.

ROMAN HISTORIQUE

« *Quand je suis arrivé dans le Var, avec mon épouse nous nous sommes logés à La Londe-les-Maures. Toute de suite, la ville nous a plu et on ne l'a plus quittée* ».

L'ex-cadre supérieur est tombé dans le chaudron de l'écriture, il y a une dizaine d'années, reconnaissant qu'il avait cette passion depuis son adolescence.

« *Depuis que je me suis lancé dans l'écriture, je publie un livre par an, principalement des romans à connotation historique, et toujours chez le même éditeur, les Presses du Midi à Toulon* ».

Pour ceux qui apprécient les œuvres de Dominique Marcoux, ils savent que ses livres se lisent comment des romans policiers, au style vif et alerte. Son prochain ouvrage, en cours d'écriture, a comme toile de fond, l'association "Le Sarranier", à La Londe-les-Maures.

« *Elle raconte l'histoire d'un pêcheur qui, en 2018, fait une extraordinaire découverte, une sorte de crucifix, qui le replonge dans l'année 1560. Cette histoire fera le lien entre le Château de la Verne et le Château Léoube qui en était une dépendance* », raconte le prolixe auteur.

HISTOIRES FAMILIALES

Souvent, l'auteur s'inspire de sa propre histoire familiale comme ce fut le cas pour "L'Oreiller de Russie", un roman qui se situe en 1900 à Saint-Pétersbourg.

« *En réalité, j'ai repris un livre écrit par ma mère en 1992, mais jamais publié. En effet, mon beau-père est Russe, émigré en France après la révolution de 1917. Il s'est installé au Creusot en 1925, au cœur de la Bourgogne, en travaillant pour les usines Schneider. Le même qui a créé l'usine des Bormettes à La Londe-les-Maures au début du 20ème siècle ! Comme quoi, le monde est petit ! Ce livre raconte le périple de ma famille entre 1917 et 1925. Publier ce livre, c'est une promesse que j'avais fait à ma mère* ».

Dans un autre registre, mais toujours en se basant sur des éléments familiaux, avec "Parlez-mois de Djidjelli", Dominique Marcoux signe un roman qui s'inspire de faits réels. « *C'est une histoire vraie qui se déroule non loin de Philippeville. Je décris une saga familiale entre 1846 et 1946. Des Alsaciens, refusant la tutelle allemande après le désastre de 1870, y bâtiront des villages. Près de Djidjelli s'édifie Strasbourg* » !

Ce week-end, Dominique Marcoux a participé à la Fête du Livre de Hyères (11 et 12 mai) et sera présent pour le Salon des Écrivains Londais, le 6 juillet prochain, au jardin des Oliviers. •

Gilles CARVOYEUR

Pour commander un ouvrage de l'auteur :
Les Presses du Midi
121, avenue d'Orient
83 000 Toulon
04 94 16 90 20

Pierrefeu-du-Var

Le 15 mai, rendez-vous au marché des producteurs

Pour les associations, le 1er mai a donné le top départ au calendrier des nombreuses animations locales.

Il y en avait pour tous les goûts, des passionnés de bolides sportifs, au patrimoine local ou de la culture provençale !

Ainsi, pour son dixième rassemblement, l'association "Renault 5 Sport" avait invité les amateurs de bolides Renault, sur le parking du stade Loulou Gaffre. Plus de 150 véhicules, de tous modèles et de toutes années, étaient exposés pour le plus grand plaisir des visiteurs. Bref, un rassemblement réussi pour lequel le public est venu en nombre. Du parking du stade à la chapelle qui domine le village, il suffisait de monter les escaliers pour suivre la visite du vieux village.

Comme chaque 1er mai, l'association "Petra Foco" donnait rendez-vous pour la traditionnelle messe, célébrée par les pères Antonio et Carli dans la chapelle Sainte-Croix, récemment rénovée.

Enfin, en partenariat avec la municipalité et les associations "Lei Roucas Dou Barri" et "Rameau d'argent", la matinée s'est poursuivie par la lecture de nombreux poèmes provençaux. Sans oublier la superbe vue panoramique à 360° qui s'offrait aux visiteurs.

Après une balade ensoleillée sur les pistes du massif des Maures ou sur les berges du Réal Martin, le 1er mai s'est terminé à l'Espace Bouchonnerie par une comédie musicale "Connais tu la dernière" ? Cette œuvre jouée par la cantate provençale des Compagnons de l'Olivier, à l'initiative de l'association "Coeur du Terroir Pierrefeucain", clôturait la journée sur une note humoristique et conviviale.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Du 13 au 26 mai : Galerie d'Art municipale, exposition de Nina Sainzelle et Marketta Lapprand, artistes peintres de l'association "Tout un Art".

15 mai : Inauguration du marché bio des producteurs locaux, sur les bords du Réal Martin, à proximité du rond-point des Harkis, en présence de Patrick Martinelli, maire.

21 mai : Journée pédagogique avec les enfants des groupes scolaires. Rendez-vous avec la nature à l'Arboretum de Pierrefeu. •

Nicolas TUDORT

CAFÉ Léoube

Le Café Léoube, plage du Pellegrin crée la nouveauté cette année avec

Une équipe renouvelée
Un carte méditérranéenne
Un service à table

Venez découvrir ce petit havre de détente provençal dans la pinède de l'une des plus belles plages préservées de méditérranée

Infos et réservations sur leoube.com ou au 04 94 07 69 88

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux @leoube

LÉOUBE - 2387 RTE DE LEOUBE - 83230 BORMES-LES-MIMOSAS

AZUR TOITURE

MIRALLES FLORENT & fils

"FAITES VOS TRAVAUX SEREINS, NE PAYEZ QU'À LA FIN "

AZUR TOITURE, plébiscitée par nos lecteurs !

Disposant d'un bureau à Cogolin, AZUR TOITURE rayonne sur tout le Var.

Désignée meilleure entreprise dans son secteur d'activité par les lecteurs de La Gazette du Var, pour son sérieux et la qualité de ses prestations, la PME travaille sur le golfe de Saint-Tropez, où elle compte de nombreux clients, particuliers ou collectivités.

Florent Miralles, à la tête de l'entreprise raconte : « *Nous menons, régulièrement des chantiers importants sur les communes de Cogolin, Cavalaire-sur-Mer et La Croix-Valmer. Nous avons travaillé sur le centre technique municipal (CTM) et effectué des travaux de réfection de la gendarmerie, à La Croix-Valmer* » .

Florent Miralles peut donc être fier de sa PME. Spécialisée dans la réfection de toitures, l'étanchéité de toit-terrasses et la réfection de façades, elle compte, à son actif, des très belles réalisations. Ce qui en fait l'une des entreprises du secteur les plus demandées par la clientèle.•

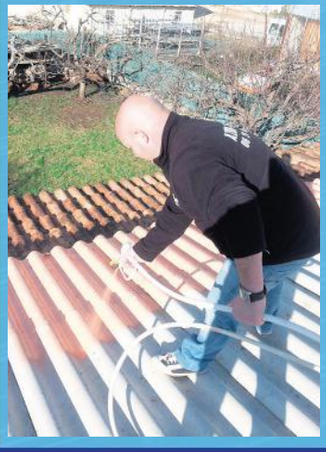

LA CRAU Chemin Long - **COGOLIN** 19 Rue Gambetta

azurtoiture2604@gmail.com

www.azur-toiture.fr

06 28 46 79 71